SÉANCES MENSUELLES
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

Séance du jeudi 1er Juillet 1948.

Présidence de M. le Dr Ch. LAFON, Président.

Présents : Mmes Dauriac, Dupuy, Guille, Médus, Plazanet; Mlles Marqueyssat et Perret ; MM. Aubisse, Bardy, Corneille, René et Roger Couvrat-Desvergnes, Granger, Jeannez-Audra, Lavaysse, Lavergne, Lescure, Perche, Plazanet, Rives et J. Secret.

Se font excuser : M. Joseph Durieux.

Remerciements d'admission : M. Perche.

Distinction. — M. Véron, ingénieur en chef du Génie rural, nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Correspondance. — Au nom du Comité de la crypte de la Cité, M. le chanoine Marquay remercie la Société historique et archéologique du Périgord du don de 2.000 francs par lequel elle a marqué l'intérêt qu'elle porte aux travaux d'amélioration et d'embellissement effectués dans notre ancienne église cathédrale.

Par lettre en date du 16 juin, M. le Préfet de la Dordogne, répondant à celle que M. le Président lui avait adressée le 17 avril, fait connaître son intention de soumettre à la Commission départementale des Sites le dossier de projet de construction d'une usine de produits chimiques à la Combe de Gaubert, commune des Eyzies-de-Tayac.

M. Lacorre a informé M. le Président qu'en juin 1948, un congrès international pour l'étude du Quaternaire se tiendra successivement à La Rochelle, Angoulême, Périgueux et aux Eyzies ; il sera placé sous la direction de M. Piveteau, professeur de géologie à la Sorbonne. D'accord avec M. le Président des Amis des Eyzies, le bureau de la

Société verra à assurer à Périgueux une réception digne des savants de tous pays qui participeront à ces assises.

L'assemblée se montre favorable à la demande de souscription présentée par la Société française d'Archéologie, en vue d'offrir une médaille à son éminent directeur, M. Marcel Aubert, à l'occasion du 25e anniversaire de sa prise de direction de la Société.

Deux pièces de vers périgourdins, dédiées à M. Corneille par l'excellent félibre A. Champarnaud, « Tabatorio e la croso de Grand Roc » et « Sonnet », sont vivement goûtées.

Bibliographie. — Passant en revue les derniers périodiques reçus, M. le Président note, dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, mars-avril 1948, l'article de M. F. Bordes sur « les couches moustériennes du gisement du Moustier (Dordogne). Typologies et techniques de taille ».

Est également signalée la parution de l'ouvrage de notre distingué collègue, M. Ph. Ratoret, *Le Périgord intellectuel au XIXe siècle et de nos jours*. Excideuil, éditions Graphica, 1948. In-8°, XVII, 244 p.

Dons d'ouvrages. — Par M. Ducongé, l'*Univers illustré* du deuxième semestre 1872 ; quelques numéros manquent à la collection ;

Par M. le Dr Ch. Lafon, *la Clinique*, n° de juin 1948, contenant un article de M. le Professeur Vallois sur « les maladies de nos ancêtres » préhistoriques ;

Par M. Bernard Pierret, ses « Explorations en Périgord », campagne 1947 (Extr. des *Annales de Spéléologie*, t. III (1948), fasc. I). 24 p. in-8°.

Des remerciements sont exprimés aux donateurs.

Communications. — M. Joseph Durieux envoie le début d'une nouvelle étude consacrée aux Légionnaires civils de la Dordogne jusqu'en 1852. Cette liste biographique des notabilités du département décorées de la Légion d'honneur débute par une notice sur Talleyrand.

Excursion. — M. le Président souligne le vif succès de l'excursion archéologique du dimanche 14 juin, à laquelle ont participé près de soixante dix personnes. L'itinéraire compor-

tait Sourzac (église), Saint-Martin-de-Gurçon), Carsac (église), Villefranche-de-Longchapt (bastide et église), Montpeyroux (église), Saint-Michel-et-Bonnefare (château de Montaigne). Montcaret (église et fouilles gallo-romaines), Bergerac (visite de la vieille ville). Au déjeuner, pris à Castillon, la dernière bataille de la guerre de Cent ans fut évoquée par M. Géraud Lavergne.

M. le Président exprime les remerciements de tous les participants à M. Albert Granger, qui avait minutieusement réglé tous les détails de la promenade et qui remplaçait ce jour-là M. Corneille, empêché par son deuil récent ; Mme Gardeau, qui présenta si parfaitement les églises de Saint-Martin-de-l'Herm, de Carsac, de Montpeyroux et la bastide de Villefranche ; Mlle Tauziac, qui n'a rien laissé dans l'ombre dans la visite des fouilles de Montcaret et du musée, où elle continue, avec une rare compétence, l'œuvre de son regretté père ; M. André Jouanel, vice-président, qui, malgré l'heure tardive de notre passage à Bergerac, a su montrer aux excursionnistes les édifices si curieux et trop peu connus de la vieille ville, dont il possède si parfaitement l'histoire.

M. Louis Mercier souhaiterait de voir notre Compagnie contribuer à la sauvegarde des morceaux de sculpture romane disséminés en Périgord, en faisant exécuter des moulages, ou mieux, en prenant des photographies de grand format, sous plusieurs angles au besoin, des œuvres connues ou méconnues.

M. le Président pense que la collection photographique de la Société qui, grâce au concours de M. Windels, s'enrichit régulièrement, répond au vœu exprimé par notre collègue. Une nouvelle série de trente épreuves vient justement d'être livrée.

M. Jean Secret signale l'impression par les soins du Commissariat général au Tourisme d'une carte touristique de la vallée de la Dordogne, établie par M. Didier Lavergne, fils de notre Secrétaire général.

On s'est étonné à juste titre que sur ce tirage à des milliers d'exemplaires, le nom du maquettiste ait été substitué à celui du véritable auteur.

Notre Secrétaire adjoint montre également la très belle affiche touristique de la collection France, représentant l'église Saint-Front, vue du côté de la Clautre.

Commentant l'article de M. de Ségogne, paru dans l'album d'été du *Figaro* et comportant un itinéraire de huit jours en Périgord, M. Jean Secret se demande pourquoi cet itinéraire s'étend au Bas-Limousin et au Quercy et pourquoi le point de départ n'en est pas Périgueux. (A noter que le cliché représentant Beynac a été inversé).

M. Jean Secret indique les particularités qu'il a relevées dans les églises de Maurens (coupole), d'Eglise-Neuve-d'Issac (clocher-mur à quatre baies campanaires) et revient sur la charmante chapelle de Tresseyroux (sur la commune des Lèches). Il décrit le rétable de l'église de Beleymas, provenant de la chapelle du couvent de la Visitation de Périgueux ; il représente le Triomphe de Saint François de Sales. Deux panneaux détachés de cet ensemble sont conservés dans l'église de Montagnac-la-Crempse.

Une question est posée concernant l'emplacement exact de la chapelle de la Visitation, proche du square actuel des Arènes. Incidemment, il est parlé des vomitoires de l'Amphithéatre, désigné autrefois sous le nom de « Cacarotas ».

M. Dandurand montre des photographies prises au cours des fouilles de Vésone dont il a été question dans le procès-verbal de juin.

Admission. — M. le Docteur Georges Durieux, rue de Belair, 3, Laval (Mayenne) ; présenté par MM. Michel Durieux et Jean Secret.

Le Secrétaire général,
G. Lavergne.

Le Président,
Dr Ch. Lafon.

Séance du jeudi 5 août 1948

Présidence de M. le Dr Ch. LAFON, Président.

Présents : Mmes Darpeix et Lescure ; Mlles Desmonen et Reytier ; MM. Aubisse, Bardy, Borias, Champarnaud, Corneille, Granger, Lavergne, Lescure, Plazanet, Rives, Secondat et J. Secret.

Se font excuser : MM. Magne, Mercier et Perche.

Nécrologie. — M. Deshoulières, co-directeur de la Société française d'archéologie, membre correspondant; — M. Joseph Du Cheyron du Pavillon ; — M. Manel, architecte en chef de la ville de Paris.

L'assemblée s'unit en d'unanimes regrets.

Distinctions. — M. Delteilh, promu officier de l'Instruction publique ; — MM. Jean Dumas, Lanceplaine et Secondat, nommés officiers d'Académie.

Dons et achats d'ouvrages. — Sont offerts à la Bibliothèque par M. Franck Delage : *Fouilles effectuées au « Château des Cars », comm. de Saint-Merd-les-Oussines (Corrèze)*, par MM. Lucien Prieur et Fr. Delage. Extr. de *Gallia...*, t. V (1947), fasc. I ; in-4°, 79 p., ill.. Il s'agit de thermes gallo-romains du milieu du IIe siècle, détruits par les invasions, entre 244 et 267 ;

Par M. Jean Secret, la suite de son important article sur « L'Eglise de Saint-Astier après la Fronde » (*Le Carillon de Saint-Astier*, nos de mai et d'août-septembre 1948) ; — *Brantôme et sa région* (Coll. La France historique et pittoresque), Paris, Floury, s. d. ; in-16, 125 p., ill.. Cette précieuse mise au point est fort agréablement présentée ;

Par M. le Dr Ch. Lafon, un lot de brochures, qui complètera la documentation déjà existante dans nos collections d'imprimés, et de nombreux papiers, dont il sera donné ultérieurement un aperçu.

Des remerciements sont exprimés aux trois donateurs.

Ont été achetés pour la bibliothèque *le Périgord intellectuel,*

de M. Ph. Ratoret et le *Manuel du folklore français contemporain*, par A. Van Gennep, t. I^er^ III. Cérémonies périodiques cycliques. 1. Carnaval-Carême-Pâques. Paris, Picard, 1947. In-8°, XV-583 p., 22 cartes ;

Musée Municipal de Limoges. Exposition. Emaux Limousins XII^e^, XIII^e^, XIV^e^ siècles. Catalogue. Limoges, impr. Bontemps, 1948 ; in-8°, 76 p., ill., ainsi que l'affiche de cette exposition, qu'un groupe nombreux des membres de la Société historique et archéologique du Périgord est allé visiter, le dimanche 11 juillet dernier.

M. le Président souligne l'intérêt de cette visite ; il remercie tout particulièrement notre collègue M. Franck Delage, président des Amis du Musée de Limoges, dont l'affabilité et les savantes explications ont été très appréciées.

Communications. — M. Louis Mercier a adressé à M. le Secrétaire général des observations fort pertinentes « A propos des peintures préhistoriques des Eyzies, Lascaux, Altamira, etc. » Dans cette note, qui sera publiée, notre collègue donne les raisons techniques pour lesquelles, selon lui, les peintures préhistoriques sont des peintures à l'eau.

M^me^ G. Lasserre, qui vient d'achever la monographie de la commune de Saint-Vivien, a trouvé, aux Archives de la Gironde, trois lettres de 1786-1787 mentionnant l'ancien cimetière des protestants dans cette paroisse : elle en adresse la copie.

M^lle^ Desbarats offre à la Société la photographie du rétable en bois de l'Adoration des Mages, qui orne une des chapelles de l'église de Lisle ; celle d'une plaque de cheminée, longtemps conservée dans la famille Peyrou, de cette commune, et actuellement à la mairie. Suivant la tradition, cette taque aurait été donnée par Louis XIV à la famille de l'héroïne du siège de 1593, Marguerite Peyrou. M. le Président remercie M^lle^ Desbarats.

M. Corneille a glané dans le livre main des du Pouget, de Cahors, des indications utiles sur les chandelles de résine importées au XVI^e^ siècle du Périgord en Quercy, et sur l'élevage des porcs dans les bois de Ladouze.

Il montre une lettre originale du cardinal de Mazarin au marquis de la Ferté-Senneterre (1650).

Il offre aux archives de la Société une pièce amusante, qui se rattache aux élections municipales de Périgueux. Cet *Instantané des candidats de la liste Aubarbier* ne manque pas de gros sel.

Notre trésorier signale que M. Bernard Pierret a l'intention de constituer dans la Dordogne un groupe de spéléologues. Cette initiative ne manquera pas de trouver de l'écho auprès de la section spéciale du Cyclo-Touriste périgourdin (M. William Martin) et auprès de notre société elle-même.

M. Secondat lit une note complétant l'article de Mme S. Gendry sur le chevalier de Masnègre. Antoine-Joseph de Vins, retour de l'Ile de France, se trouvait auprès de son frère le 25 juillet 1790, la fameuse journée où les paysans soulevés de Valojoulx et de La Chapelle-Aubareil se portèrent en armes sur le château de Masnègre.

M. Granger rappelle, puisque le mode est aux centenaires, que le collège royal de Périgueux (ordonnance du 9 septembre 1845) reçut l'appellation de Lycée en 1848.

Il présente la belle lithographie dans laquelle le malicieux crayon d'A. de Froidefond a groupé les membres marquants du Cercle de la Philologie ; elle sort des presses de Dupont, à Périgueux. Sur des renseignements fournis par M. de Lacrousille, les douze personnages caricaturés ont pu être identifiés. Cette planche peu commune, ainsi que le commentaire de M. Granger, seront reproduits dans le *Bulletin*.

M. Jean Secret mentionne plusieurs études récemment inspirées par la grotte de Lascaux : celle de M. Léon Laval, *la Caverne peinte de Lascaux*, Montignac-sur-Vézère, éd. Leymarie ; — celle de M. F. Windels, « Lascaux, Chapelle sixtine de la Préhistoire », dans *Connaissance du Monde*, n° 34 (1948) ; — celle d'Annette Laming, « la Grotte paléolithique de Lascaux », dans l'*Age nouveau*, n° 30 ; — enfin l'article de M. Léo Magne, « A Montignac en Périgord. Les peintures préhistoriques de la grotte de Lascaux », dans la *Revue du Touring-Club de France*, n° 576 (juillet 1948),

M. Jean Secret rend compte de ses observations et de ses

trouvailles archéologiques dans les églises de la région de Jumilhac et d'Excideuil. Il y aurait une magnifique exposition à organiser pour la mise en valeur des richesses artistiques qui restent ignorées dans nos églises rurales. Il décrit la belle croix du XVII[e] siècle élevée sur la place de Nanthiat par la dame du dit lieu ; note un curieux tableau, l'église de Saint-Germain-des-Prés (épisode de Zachée) ; parle des fresques de Coulaures (XIV[e] siècle), et de la malheureuse restauration de l'église de Corgnac.

M. BARDY poursuit des fouillles à Agonac : dans un milieu néolithique, il a trouvé divers objets d'âge postérieur (tessons de poterie, tuiles à rebord, laitier de forge).

Excursions. — M. Granger souhaiterait que la date du 12 septembre, fixée pour la seconde excursion de 1948, fût modifiée. Le bureau en décidera.

La date du 29 août est retenue pour une deuxième visite en groupe de l'exposition des émaux limousins, qui sera close le 12 septembre.

Admissions. — M[lle] Geneviève CHARREYRE, licenciée en droit, avocat stagiaire, rue Albert-Claveille, 13, Périgueux ; présentée par MM. A. Granger et de Lacrousille ;

M[me] Germaine JAUBERT, attachée au Service du Cadastre, rue Victor-Hugo, 164, Périgueux ; présentée par MM. Granger et Corneille ;

M[lle] Marcelle MALLET, attachée à la Banque de France, boulevard Albert-Claveille, 35, Périgueux ; présentée par M[lle] D. Barnier et M. Granger ;

M[lle] Jeanne VERDIER, rédactrice à l'Hôpital-hospice de Périgueux, rue Thiers, 13, Périgueux ; présentée par les mêmes ;

M. Roger CLERGERIE, chef de division à la Préfecture de la Dordogne, officier d'Académie, médaille d'or de la Mutualité, médaille d'or de l'Education physique, rue Léon-Dessalles, 34, Périgueux ; présenté par M[lle] Barnier et M. Granger ;

M. le D[r] CONQUET, L. H., conseiller général, maire de Villefranche-de-Lonchapt ; présenté par M[me] Gardeau et M. le D[r] Ch. Lafon ;

M. Georges DELAHAYE, industriel à Saint-Louis près Mussidan ; présenté par MM. Lamongie et Corneille ;

M. Maurice DONZEAU, négociant, rue Taillefer, 18, Périgueux ; présenté par MM. Granger et Corneille ;

M. O'HEGUERTY, libraire, rue Taillefer, 8, Périgueux ; présenté par MM. J. Secret et Perche ;

M. DE LA MARTINIE, ingénieur civil, route de Paris, 21, Périgueux ; présenté par MM. Véron et Corneille ;

M. MALIGNE, contrôleur principal de l'Enregistrement, rue Nouvelle du Port, 28, Périgueux ; présenté par MM. Granger et Merly ;

M. MORIN, président des Caves coopératives, La Mothe-Montravel ; présenté par MM. Véron et Corneille ;

M. Raoul PERRIER, architecte diplômé, architecte en chef des Foires de Bordeaux, rue du Palais-de-Lombrière, 11, Bordeaux ; présenté par les mêmes ;

M. Christian PLAÇAIS, médaille de la Résistance, S. L. L. Emblem, instituteur, Brantôme ; présenté par MM. Legendre et Windels ;

M. le Dr Georges SEMENON, Excideuil ; présenté par Mme Dupuy et M. le Dr Ch. Lafon.

Le Secrétaire général, G. LAVERGNE.

Le Président, Dr Ch. LAFON.

Séance du jeudi 2 Septembre 1948

Présidence de M. Eugène AUBISSE, Secrétaire-Adjoint.

Présents : Mmes Darpeix, Dupuy, Lescure, de Saint-Ours ; MM. Bardy, Bertran, Bruzel, Corneille, Granger, Jeannez-Audra, Lavaysse, Lavergne, Lescure, Plazanet, Peyrille, Secondat et J. Secret.

Se font excuser : Mme Médus, MM. Champarnaud et le Dr Lafon, président.

La lecture du procès-verbal de la séance d'août appelle une observation de M. Secondat : il existe depuis quelques

mois un Spéléo-Club périgourdin, qui manifeste de l'activité ; à la dernière foire-exposition, il a présenté un plan rectifié et augmenté de la fameuse grotte de Miremont.

Distinctions.— MM. Denis Peyrony et Jules Lacoste promus officiers de la Légion d'honneur ; MM. L. Laval et M. Fournier nommés chevaliers ; M. le Dr Lacoste, chevalier de la Santé publique.

Remerciements. — Mlle Verdier, MM. Maligne, Plaçais et le Dr Semenon.

Bibliographie. — D'après le *Mois d'Ethnographie française* de juillet 1948, la *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, t. XVI-XVII, 1945-1946, a inséré un article de M. F. Taillefer, sur l'origine des papeteries de Sarlat.

Le *Bulletin de la Société préhistorique française*, de mai 1948, contient une étude de M. l'abbé R. Mouflet, « la Grotte de Contie à Coulaures », où ont été trouvées, pour la première fois en Dordogne, des traces d'industrie tardenoisienne ; MM. Louis et Vidal ont décélé une série de fausses pièces dans la collection de silex formée jadis par M. Barrière, pharmacien à Belvès, et actuellement conservée à la Société archéologique de Montpellier. Ces « faux » étaient fabriqués par un paysan de Montrodier : ils ont coûté à l'amateur une somme équivalent à 30.000 de nos francs-papier 1946.

Dons d'ouvrages. — Par M. le Comte de Saint-Saud, *Précis pour le sieur Perrier de Gurat écuyer, Intimé ; contre le sieur Moreau de Varèges, Appellant.* A Paris, chez Knapen et fils..., 1784. In-4°, 20 p., br. ; important document, souligne notre vice-président, sur les droits qu'avaient les propriétaires d'étangs dans la Double ; bien des décisions de justice, antérieures à la Révolution, ont encore force de loi dans cette région.

Par M. l'abbé Chassaing, curé de Beynac, qui vient d'être nommé professeur au Petit Séminaire de Bergerac, son élégant opuscule sur *Beynac*, illustré de croquis de Jean Dive et de photographies artistiques de Laborie (Bergerac, éditions Dominique, s.d., in-16, 79 p.) ;

Par M. le Dr Lafon, *Trouvaille de monnaies d'or du* XIVe

siècle en Dordogne [à Milhac-de-Nontron], par A. Jougla. (Extrait de la *Revue Numismatique*, 1936.) In-8°, 8 p. ;

Par M. A. Lavaysse, une affiche imprimée à Périgueux en juin 1940.

Des remerciements sont exprimés aux donateurs.

Activités diverses. — M. le Secrétaire général rend compte de l'assemblée générale de la Société des Amis des Eyzies, à laquelle il représentait notre président, M. le Dr Lafon, empêché. Cette réunion a coïncidé avec l'inauguration de l'Institut pratique de Préhistoire, créé sur l'initiative de cette société et de son actif président, M. Lacorre. La direction des travaux a été assumée par MM. Piveteau, professeur à la Sorbonne, et Vallois, professeur au Collège de France. L'Institut fonctionnera dans l'immeuble mis gracieusement à sa disposition par M. Lacorre. De nombreux savants français et étrangers assistaient à cette manifestation de cordiale entente scientifique.

Un deuxième groupe de membres de la Société a visité le dimanche 29 août l'Exposition des émaux limousins, à Limoges, M. Serge Gauthier, conservateur du Musée, a accueilli les visiteurs et a exprimé le regret de M. Franck Delage de ne pouvoir le faire ce jour-là, comme la fois précédente. Le groupe a visité ensuite la cathédrale Saint-Etienne et la curieuse chapelle Saint-Aurélien, dans la rue de la Boucherie : les autres églises : Saint-Pierre-du-Queyroi et Saint-Michel-des-Lions, se sont trouvées malheureusement fermées.

M. Bernard Pierret, qui poursuit actuellement en Sarladais une nouvelle série d'explorations souterraines, réunira le samedi 11 septembre, à 18 heures, au Café de la Bourse, à Périgueux, les personnes qui s'intéressent à la spéléologie : il invite tous nos collègues à y assister.

Communications. — M. le Dr Charles Lafon, en s'excusant de ne pouvoir présider la séance de septembre, rappelle que l'écrivain Marcelle Tinayre, qui vient de mourir, était d'origine périgourdine, bien que née à Tulle, en 1872. Le regretté Charles Aublant racontait que dans son enfance, il venait s'amuser avec la mère de la future romancière, dont les parents habitaient rue Barbecane.

M. Joseph Durieux avait naguère retracé la généalogie de Marcelle Tinayre d'après les souvenirs de famille de sa mère, parus à Bordeaux, dans les *Voix Françaises*, en 1943.

L'auteur de *la Maison du Pêché*, de son nom de jeune fille, Marcelle Chasteau, avait pour bisaïeule, du côté paternel, un prêtre assermenté bien connu, Joseph Chasteau, né à Périgueux vers 1756, qui se maria en 1796 avec la fille d'un cultivateur, Marguerite Lavène, et fut en 1818, curé de Montchaude, au diocèse d'Angoulême. Il avait eu deux filles et un fils, François, né en 1802, qui fut trésorier de la Caisse d'épargne de Périgueux. Le fils de ce dernier se maria à une thibérienne, Marie-Marguerite Saigne, qui fut la mère de Marcelle (Tinayre par son mariage avec l'artiste graveur bien connu, en 1889).

L'excellent écrivain évoquait toujours avec fierté ses parentés et ses alliances périgourdines, en particulier avec les Fourichon, de Thiviers.

M. le Secrétaire général donne lecture de la communication faite par M. D. Peyrony au dernier congrès de l'Association des Amis des Eyzies : elle a trait à « L'art pictural de Lascaux, ses rapports avec celui de Font-de-Gaume, comparaison avec celui des Pyrénées et de la péninsule ibérique. »

M. J.-P. Durieux signale aux éditions Grasset, l'ouvrage : *Léon Bloy et Henri de Groux*. Cette correspondance préfacée par Maurice Vaussart, s'échelonne de 1891 à 1899, date à laquelle l'affaire Dreyfus sépara les deux illustres amis.

Notre collègue a également extrait de Valmont Bomare, *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle*, (Lyon 1791), la description de la pierre dite de Périgord, du lieu de sa découverte, aux environs de « Perouse » (il s'agit de Peyrouse, commune de Saint-Saud) ; ce manganèse était exploité également à Saint-Martin-de-Fressengeas.

Mlle Desbarats offre deux photographies : l'une représente un ouvrage de ferronnerie ornant la porte du n° 6 de la rue Tranquille, à Périgueux ; l'autre une statuette en bois, du rétable de l'église de la Chapelle-Gonaguet. C'est un Saint Paul, qui a perdu l'épée de son supplice. L'œuvre est curieuse par la façon dont l'artiste a interprété la chevelure de l'Apô-

tre. Des mèches forment de chaque côté de son front, des protubérances qui rappellent les cornes de Moïse. S'agit-il d'un rapprochement voulu entre le grand législateur de l'ancienne Alliance, et l'apôtre intrépide de la nouvelle Loi ? se demande notre collègue.

M. Lavergne indique qu'il y a cent quarante ans, l'église de la Cité semblait vouée à une ruine prochaine. (*Voir Varia*).

M. Secondat montre — textes officiels à l'appui —, comment le comte de Floirac de la Grange-Gourdon réussit, malgré les changements politiques, à se maintenir dans les fonctions de maire de Fanlac, de 1821 à Napoléon III.

M. Jean Secret dit l'intérêt que présentent pour les études archéologiques les vieilles cartes postales illustrées : il souhaite que la Société puisse, grâce au zèle de ses membres, constituer une collection de ces documents qui renseignent souvent sur les modifications de fraîche date apportées aux édifices.

Notre Secrétaire adjoint poursuit infatigablement son enquête archéologique et artistique dans les églises de la Dordogne. Il mentionne, à Angoisse et à Thiviers, des statues de Saint-Jean-Baptiste, à une peau de lion entre les jambes ; la tête de l'animal est posée entre les deux pieds du Précurseur. M. Jean Secret a trouvé à la Rochebeaucourt de magnifiques restes gothiques de l'ancienne collégiale, de beaux rétables à Saint-Priest-les-Fougères. Il montre qu'à Boschaud, l'église abbatiale, dont la nef avait trois coupoles, s'est sensiblement maintenue dans l'état auquel les guerres de religion l'avaient réduite ; il resterait possible, à l'heure actuelle, de décrire les bâtiments annexes, tandis qu'à Peyrouse, autre abbaye cistercienne, rien n'est demeuré debout.

De la part de M. Ducongé, M. Aubisse communique la circulaire rédigée par un Comité de Périgueux à l'occasion du plébiscite impérial de mai 1870. Elle invite à voter résolument NON. M. Corneille observe que ce mot d'ordre fut suivi puisqu'à Périgueux, une majorité d'opposants se dégagea.

Excursion. — Le bureau a reporté la date de la seconde

excusion de l'année du dimanche 12 au dimanche 26 septembre. L'itinéraire passera par Brantôme, Boulouneix, Paussac, Montagrier, etc. Les détails seront donnés par la voie de la presse.

Admissions. — M. Jean Gourvat, entrepreneur, rue de Bordeaux, 127, Périgueux ; présenté par MM. Granger et Legendre ;

M. Roger de Luze, trésorier des asiles John-Bost, rue des Chartrons, 88, Bordeaux ; présenté par Mme Gardeau et M. Lagarde.

Le Secrétaire général, G. Lavergne. — *Le Président de séance,* E. Aubisse.

L'ÉGLISE DE CARSAC-DE-CARLUX

Parmi les églises rurales du Périgord, l'église Saint-Caprais, à Carsac-de-Carlux, est l'une des plus intéressantes : elle est le type d'une série assez répandue dans la région [1] ; elle bénéficie d'une décoration sculptée fort remarquable ; sur sa tige romane la Renaissance a greffé des éléments extrêmement curieux, et cela sans la défigurer ; enfin, elle a été récemment l'objet d'une intelligente restauration et d'une pertinente « épuration » par les soins conjugués de son curé, M. l'abbé R. Deltreil, et du Service des Monuments Historiques [2], avec le concours intelligent du maire de la commune, M. le Docteur Albéric Deguiral.

Par ailleurs, l'église est agréablement située sur la place ombragée qui a succédé à l'antique cimetière, près du confluent du Néa et de la Dordogne, à proximité d'une falaise calcaire couronné d'yeuses et dans un admirable et lumineux paysage.

Historique

On ignore à peu près tout du passé de l'édifice, et M. l'abbé Delpeyrat qui s'est penché sur les archives [3] n'a pas décou-

(1) Ce type à nef unique, avant-chœur sous coupole et chœur à abside semi-circulaire est représenté dans tout le Périgord par une cinquantaine d'églises.

(2) L'édifice a été classé M. H. en date du 20 mars 1912.

(3) L'abbé F. Delpeyrat. *Essai historique sur l'ancienne paroisse Saint-Augustin-de-Carsac.* Sarlat. Michelet. 1878.

vert de documents antérieurs au XVI[e] siècle. On sait simplement que l'église est citée dans un pouillé du XII[e], (comme appartenant à l'archiprêtré de Sarlat), et dans le testament de Marguerite de Turenne, en 1289 [1]. L'église est sous le vocable de Saint Caprais et le patronage de Saint Augustin.

L'Edifice

L'église orientée, se compose d'une nef, d'un avant-chœur et d'un chœur qui s'achève par une abside en hémicycle. Au Sud de la nef et de l'avant-chœur s'étend un collatéral ; au

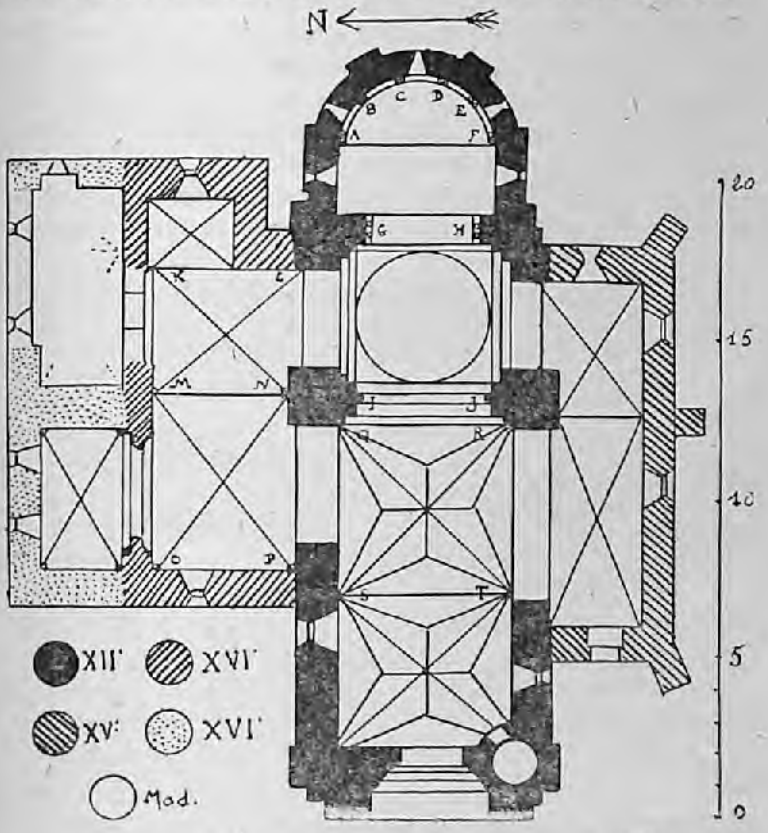

Plan de l'église de Carsac. (J. Secret).

(1) *B.S.H.A.P.*, t. XI, p. 125.

Nord, il en existe un autre terminé à l'Est par une petite chapelle, et lui-même flanqué au Nord par trois chapelles (très retouchées). La chronologie explique cette dissymétrie.

LE XII[e] SIÈCLE. — La nef barlongue (10 m × 5 dans œuvre) ne fut pas voûtée à l'origine [1] ; elle était éclairée par des baies plein cintre dont on aperçoit encore les voussoirs dans les goutterots de la première travée, à côté des baies ouvertes au XVI[e]. Elle a été voûtée au XVI[e].

L'avant-chœur est voûté d'une coupole sur pendentifs montée sur des grands arcs brisés, à rouleau, dont les naissances sont soulignées par des impostes chanfreinées. La retombée des formerets se fait sur des piles à angles vifs (certains angles ont été abattus postérieurement) ; le doubleau occidental retombe sur des colonnes engagées, à dosseret : ces colonnes, qui ont été sectionnées à quatre mètres du sol ont des chapiteaux faits d'un tailloir chanfreiné (se pour-

(*P. Gathmann*).

Tailloir et chapiteaux G ; retombée N de l'arc triomphal.

(1) Indication de M. Froidevaux, architecte des M. H. que je tiens à remercier des renseignements précieux qu'il a bien voulu me donner sur l'église, si habilement restaurée par ses soins.

suivant sur les dosserets), d'une corbeille fruste, d'un astragale torique. Le doubleau oriental, formant arc triomphal, retombe sur des colonnes géminées et engagées : tailloirs (communs au jumelage) moulurés de deux cavets, corbeilles sculptées, astragales toriques, bases profilées d'un cavet entre deux tores reposant sur un stylobate. Le chapiteau occidental G porte à ses angles de petits personnages issant du feuillage et tenant des tiges entrelacées à feuilles palmées ; le chapiteau oriental porte sur un angle un masque entouré de feuilles de chênes, sur l'autre un personnage vêtu d'une robe qui met la main gauche à sa poitrine et tient un bâton de la droite. Les deux chapiteaux H moins riches, portent chacun trois tiges épanouies en cinq feuilles palmées.

Les grands arcs de la coupole ont une naissance commune sur la première assise ; ils n'épousent pas la courbure des pendentifs et gardent leurs têtes verticales. Les pendentifs s'insèrent dans des angles rentrants à partir de la deuxième ou de la troisième assise des arcs : ils sont eux-mêmes faits de sept assises mais, dans le pendentif N - E, il faut noter une différence de parti qui prouve une retouche : deux des voussoirs de l'arc oriental sont pénétrés par une pierre commune au pendentif et à l'arc Nord. Le collage du doubleau oriental (brisé) de la coupole avec l'arc triomphal (plein cintre) est obtenu en trichant, ce qui laisse supposer que la coupole est légèrement postérieure au chœur. La calotte appareillée de quinze assises naît en léger retrait d'un bandeau chanfreiné. Elle porte, à l'extrados, des traces d'incendie.

La travée de chœur, assez courte, sensiblement de la même largeur que la nef, s'inscrit entre l'arc triomphal et un arc que la tassement a surbaissé : elle est voûtée d'un berceau plein cintre dont la naissance n'est pas soulignée. Les goutterots, dépourvus d'arcs d'applique révèlent des reprises. Des baies-meurtrières s'ouvrent au Nord et au Sud.

L'abside, légèrement inférieure au demi-cercle, est voûtée d'un cul de four qui poursuit le profil de l'arc séparant l'abside du chœur ; ce voûtement ne remonte pas à l'origine : il n'est pas souligné et on aperçoit, à une assise au-dessus

des voussoirs des arcs d'applique, le niveau à partir duquel on passe du bel appareil à un appareil moyen au-dessus duquel la voûte est en blocage.

Cette abside est revêtue de cinq arcs d'applique plein cintre retombant sur six jumelage de colonnettes en délit : les tailloirs à chanfrein sculpté sont communs à deux chapiteaux géminés. Le tailloir A est sculpté de feuilles d'artichauts, les chapiteaux sous-jacents, de palmettes et d'entrelacs de feuillage. Le tailloir B a son chanfrein sculpté de rinceaux portant des palmettes alternativement tournées vers le haut et le bas ; l'un des deux chapiteaux est sculpté de lions adossés, dressés, se retournant pour engouler un oiseau placé entre eux (thème identique à l'arc triompal de Simeyrols) ; un galon perlé limite ce chapiteau à l'est ; l'autre chapiteau est sculpté de rinceaux et de palmettes. Le tailloir C a son chanfrein sculpté de rinceaux portant des pommes de pin ; ces chapiteaux sont à rinceaux et palmettes. Le tailloir D, a son chanfrein sculpté d'entrelacs ; les deux chapiteaux qu'il couvre sont identiques à celui de l'est du tailloir B. Le tailloir E a son chanfrein sculpté d'entrelacs maladroits ; le chapiteau oriental qu'il couvre est sculpté de pommes de pin, de feuillages et de deux personnages grossièrement ébauchés, paraissant s'embrasser alors qu'un troisième personnage jaillit du feuillage ; le chapiteau occidental présente, à gauche, un personnage vêtu d'une robe, la dextre sur le cœur, la senestre levée vers des rinceaux de feuillage à palmettes. Le tailloir F, a son chanfrein sculpté de rinceaux semblables à ceux des deux chapiteaux qu'il couvre.

Les bases de toutes ces colonnettes sont moulurées d'un cavet entre deux tores et reposent sur un stylobate. Trois baies plein cintre retouchées au XVII^e^ éclairent l'abside.

Extérieurement l'abside marque un décrochement au droit de l'arc qui la sépare du chœur ; elle porte deux contreforts qui ne montent pas jusqu'à la corniche chanfreinée à modillons sculptés (monstres, oiseaux affrontés, personnage écartant sa bouche de ses deux mains). La couverture de pierres plates, à la Sarladaise, repose sur l'extrados de la voûte.

Le chœur et l'abside (*Windels*).

Le portail s'ouvre à l'Ouest dans un épaississement considérable du mur ; ses quatre voussures plein cintre, séparées par trois boudins toriques, retombent sur des piedroits et des colonnettes (il en reste deux) à chapiteaux indéchiffrables et bases profilées d'un cavet entre deux tores. Une archivolte à têtes de clous et billettes encadre l'arc brisé, épais, formant porche, surmonté d'un talutage et d'une corniche à tablette posée sur dix modillons sculptés de masques. Cette corniche se continue, sans modillons sur les élévations N et S de la nef (sauf au droit des chapelles formant bas-côtés).

Ainsi se présente la partie romane que nous datons du début du XII^e^ pour l'abside et le chœur, du milieu du XII^e^ pour l'avant-chœur et la nef. Il n'est pas sans intérêt d'imaginer l'ensemble tel qu'il était à la fin du XII^e^, avec sa nef étroite couverte d'une charpente et précédée d'un porche, avec son avant-chœur sous coupole supportant le clocher, avec son chœur circulaire. Les constructeurs n'avaient alors voûté que ce qu'il était facile de contrebuter : la coupole et le cul-de-four.

LE XV^e^ SIÈCLE. — L'Eglise qui dut beaucoup souffrir des guerres anglaises fut vraisemblablement restaurée à la fin du XV^e^, époque à laquelle on édifia le collatéral sud. On ouvrit alors un arc brisé, biseauté, dans le mur sud de l'avant-chœur et un arc semblable mais de plus grande ouverture dans celui de la nef ; on monta deux travées inégales que l'on voûta d'ogives retombant sur des culs-de-lampes sans art (les baies ont été reprises au XVII^e^ et les voûtes ont peut-être été relancées à cette date). Extérieurement, ce collatéral sud est renforcé par trois contreforts : un normal et deux biais. Une porte moderne a été ouverte à l'Ouest.

LE XVI^e^ SIÈCLE. — Une campagne s'ouvrit en 1542 qui revoûta la nef et éleva au Nord de celle-ci un collatéral de deux travées s'achevant à l'Est par une chapelle. Deux arcs brisés furent ouverts : l'un, biseauté, au Nord de l'avant-chœur, l'autre mouluré de deux cavets dans le goutterot Nord de la nef. Les deux travées furent voûtées d'ogives retombant sur des colonnettes et des culs-de-lampe ; le

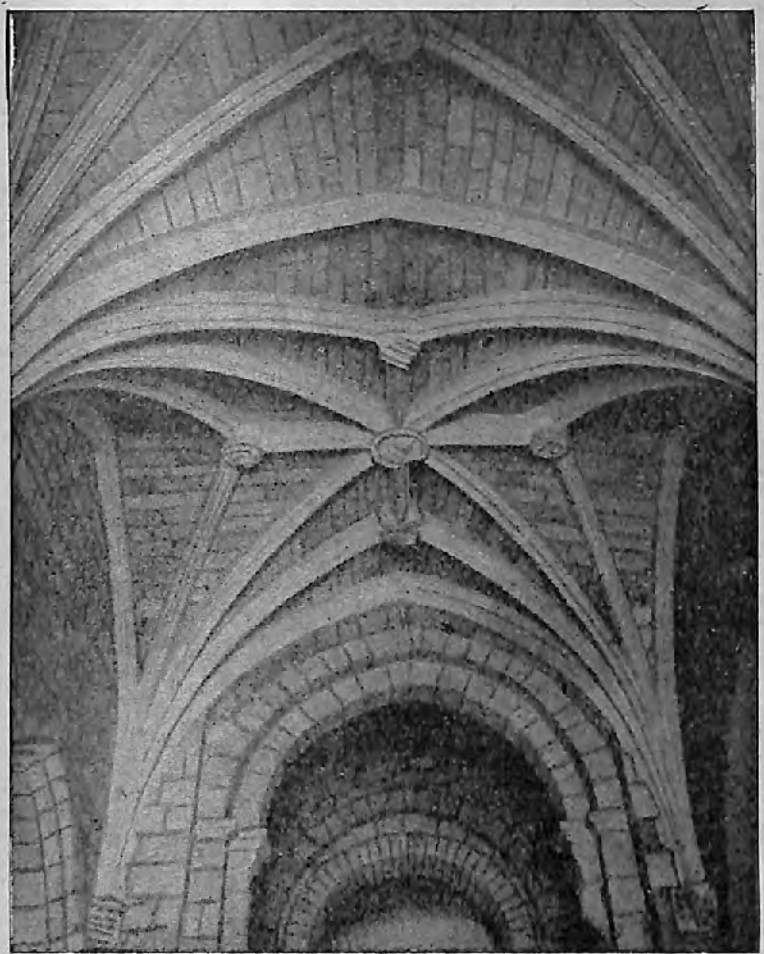

(*Windels*).

Ensemble des voûtes.

chapiteau O est sculpé de trois Amours, le P d'un motif floral. Le doubleau M N retombe en M sur un culot (privé de sa tête d'ange) à la soudure des ogives qui reposent sur un cul-de-lampe sculpté (buste de femme à qui un amour offre un bouquet) ; en N il retombe sur un culot à tête d'angelot à la soudure des ogives qui reposent sur un admirable buste d'homme, vigoureux comme un antique [1]. En K la retombée se fait sur une colonnette à chapiteaux sculptés (acanthes corinthiennes), en L sur un cul-de-lampe sculpté d'un Hercule enfant jugulant les serpents. La petite chapelle rectangulaire désaxée, terminant à l'Est ce collatéral, est voûtée d'ogives qui retombent en K et en V sur des culs-de-lampes sculptés de bustes : Ottomane (?) aux seins nus et Ottoman [2] barbu ; à l'Est le retombée se fait sur des colonnes engagées. Le clé de cette chapelle est aux armes des Valette.

De la même époque date le revoûtement de la nef. Les deux travées sont voûtées en étoile. A la première travée, la clé Ouest porte l'inscription suivante dans une cartouche où deux têtes d'angelots mordent un ruban plissé : « *A. este. faict. ce/vautemant/L. MCCCCCXL. II* ». Cette date de 1542 correspond en effet au style de la voûte et à celui des admirables clés dont les profils ont une netteté de médailles. La clé Nord figure un lion à la crinière ondée ; la clé Est, un monstre se retournant, queue dressée, ailes et crinières laineuses ; la clé Sud, une enfant (ou une danseuse ?) tenant un bouquet, bras, jambes et cuisses nues, vêtue d'une sorte de robe-tutu. La clé centrale est probablement à l'effigie du

---

(1) On peut supposer qu'ils représentent Antoine III de Valette, seigneur de Carsac, et son épouse Françoise de Saint-Chamans.

(2) Antoine III de Valette envoya en 1565 un secours important à son cousin Jean de Valette, lors du siège de Malte par Soliman II. Il aurait tenu, dit la tradition à rappeler le souvenir de la victoire de Lépante par les chapiteaux de la chapelle dans laquelle il demanda (testament du 7 mai 1570) à être enterré avec sa première femme Françoise de Saint-Chamans. Le testament dit : « Dans la plus haute des trois chapelles qu'il avait fait construire..... » A la date du testament (1570), la chapelle était donc construite. Or, la bataille de Lépante est du 7 octobre 1571. Il faut donc écarter l'hypothèse des chapiteaux la commémorant.

reconstructeur : Antoine III de Valette, visage barbu, casqué, au profil énergique [1].

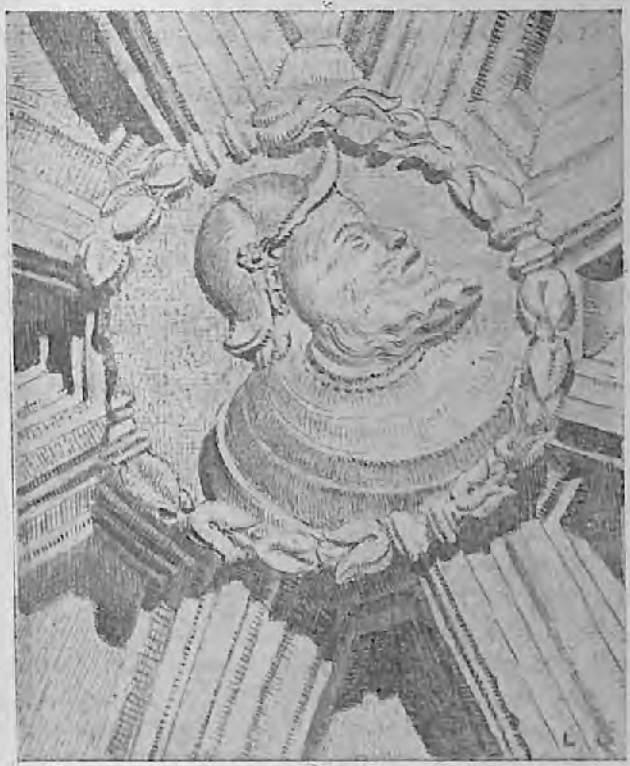

(*P. Guthmann*).

Travée ouest de la nef ; clé centrale.

A la deuxième travée apparait, à la clé centrale, l'épouse du donateur, laide, avec des yeux à fleur de tête, nez court, toupet sur le front. Les quatre autres clés figurent l'Amour couronné tenant une flèche, un personnage enigmatique

(1) Antoine de Valette épousa en 1541 Françoise de Saint-Chamans. Il est à peu près certain que se sont les effigies des deux jeunes époux qui figurent sur les clés principales des deux travées. En 1542, date du revoûtement, le curé de Carsac était Noël de Valette, frère d'Antoine.

combattant un serpent (?), une rosace et un objet indéchiffrable ressemblant à un livre ouvert.

Les retombées se font, au S-O sur une tourelle d'escalier en vis [1] ; au N-O sur un ressaut du mur occidental ; en S ; sur un culot banal ; en T, sur un buste de femme à cheveux curieusement ondés et corsage à guimpe ; en Q sur un culot décoré de dents de scie ; en R sur un culot orné d'un Amour prisonnier d'un rinceau de feuillage.

Toute cette sculpture, fort païenne et bien dans le goût de la Renaissance, est traitée avec un art consommé, dans un calcaire à grain fin qui met en valeur la virtuosité du sculpteur.

Extérieurement, le collatéral Nord n'offre rien de remarquable, il n'a pas reçu de contrefort. Il est éclairé, à l'Est et à l'Ouest par des baies rectangulaires à double ébrasure.

***

Les guerres de religion endommagèrent l'église qui supporta un véritable siège et probablement un incendie en 1567. On la répara à la fin du XVI[e] et l'on ajouta au septentrion du collatéral Nord, trois travées voûtées d'ogives, communiquant avec le collatéral par deux arcs brisés, à moulures compliquées. La travée occidentale est voûtée d'ogives qui retombent sur des colonnes à chapiteaux sculptés de feuilles et de fleurs (la clé est à rosace) ; deux baies rectangulaires l'éclairent au Nord. Les deux travées orientales étaient en ruine avant 1940 ; la restauration de 1940-42 due à M. Froidevaux, architecte des M. H., a respecté les naissances Sud et Ouest des ogives, en bâtissant à cet endroit une sacristie, ce qui permit de faire disparaître la verrue accolée au Sud de l'abside.

Le clocher. — Suivant la coutume périgourdine, le clocher carré est construit sur l'avant-chœur. La partie supérieure en a été remaniée au XVII[e] avec deux baies rectangulaires sur chaque face (succédant à des baies autrefois en plein cintre) le toit à quatre pans repose sur une corniche moulurée.

---

(1) Une porte a été aveuglée qui, de cette vis, donnait probablement accès à une tribune disparue.

L'APPAREIL. — La partie romane est en magnifique appareil moyen, très régulier ; celle du XV^e^ juxtapose des moellons et de l'appareil régulier ; celles des XVI^e^ et XVII^e^ sont en moellonnage vulgaire.

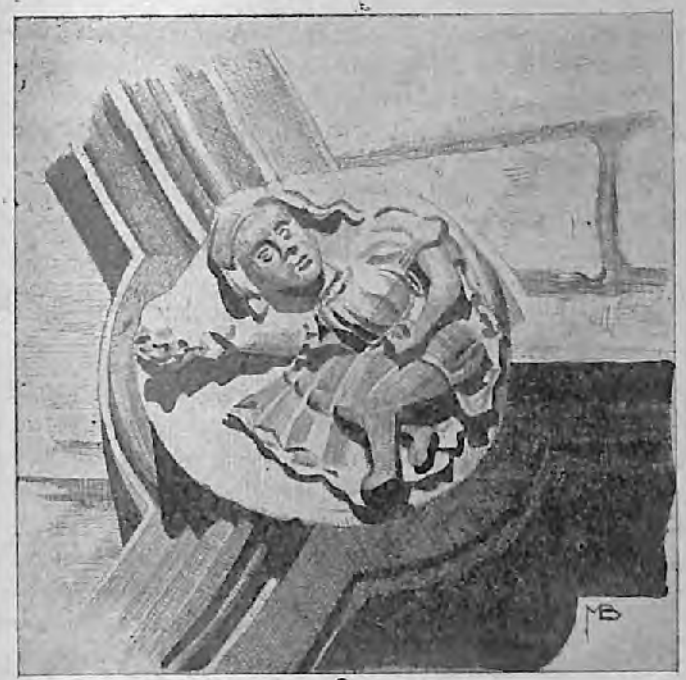

(*Bailleif*).

Travée ouest de la nef ; clé sud.

A noter que la restauration de 1940 a été accompagnée d'une « épuration » : toutes les murailles ont été nettoyées des plâtras, badigeons et faux-joints qui recouvrent communément nos églises, rendant à l'édifice sa pureté et sa franchise originelles et mettant en valeur les lignes architecturales.

A noter aussi une intéressante tentative dans le domaine du mobilier (fonts baptismaux, autel, vitraux) minutieusement étudié pour l'adapter au style de l'église. Exemple qui

pourrait être utilement suivi dans bien de nos églises périgourdines encombrées de productions du type Saint-Sulpice.

Bibliographie

Abbé F. Delpeyrat. *Essais historiques sur l'ancienne paroisse Saint-Augustin-de-Carsac.* Sarlat. Michelet. 1878 (91 p.)

Abbé A. Fajolles. *L'Eglise et le Château de Carsac.* Paris. Victorion. 1931 (85 p.)

Iconographie

Album de 12 cartes postales d'après les photos de F. Windels. En vente au presbytère.

Jean Secret.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DU COMMERCE EXTÉRIEUR DU PÉRIGORD DE FRANÇOIS Ier A LOUIS XIII

Ainsi que l'indique ce titre, ceci n'est pas une étude d'ensemble des échanges pratiqués entre le Périgord et les autres pays, voisins ou éloignés, mais, seulement, un aperçu, avec quelques exemples, des principaux objets du trafic de nos ancêtres.

Le Périgord étant un pays essentiellement agricole, on ne s'étonnera pas de voir figurer en bonne place, dans la nomenclature des produits livrés par notre province, ceux de la terre auxquels s'ajoutaient, naturellement, ceux de la ferme et du sous-sol. En retour, le Périgord recevait de l'extérieur le poisson de mer, le cuir, le drap, le pastel, des produits manufacturés.

Mais, autant sinon plus que les marchandises, sont intéressants les prix pratiqués qui nous permettent de conclure au coût de la vie et de saisir sur le vif sa lente progression au fur et à mesure de l'écoulement des années.

I. Le blé

Guillem Dupont, bourgeois et marchand de Bergerac, vend à Jean Charreau, marchand de Bordeaux, le 30 juillet 1598, « cent boisseaux de bled froment bon et marchand, du « creu des terres des environs dud[it] Bergerac, suivant le

« cours de l'année pour deux escus sol et un sol tournoy « chaque boisseau [1] ». Le 1er avril 1614, le prix n'a pas changé, bien qu'il s'agisse d'une tractation inverse, c'est-à-dire de blé acheté à Mathieu Capton, marchand de Bordeaux, par Jean Langle, marchand de Bergerac. 673 boisseaux sont vendus 3851 livres 10 sols [2].

Le 21 avril suivant, Pierre Berthomerou, procureur d'office de la juridiction de Gardonne, en Périgord, Jean Dupuis dit Lapaillette, bourgeois et marchand de Libourne, et Pierre Bory, bourgeois et marchand de Sainte-Foy, se reconnaissent débiteurs envers le même Capton de 784 livres « pour reste « de vendition de deux cens boisseaux de bled au prix de cent deux sols le boisseau [3] ».

Le 12 mai de la même année, le blé a augmenté d'un sol par boisseau [4].

2. Le Vin

On sait que Frédéric le Grand, dans les derniers temps de sa vie, « buvait d'un vin blanc doux, de Bergerac en France, mais avec sobriété, après le dîner [5] ». Mais, plus de deux siècles avant le suffrage du souverain de la Prusse, le vin de Bergerac, même quand il n'avait pas été du cru de Monbazillac, comme il est vraisemblable que provenait celui dont le monarque faisait usage, connaissait une vogue flatteuse

---

(1) Arch. dép. de la Gironde : Mathieu Dargueil, notaire. E 3929 f° 819 recto.

(2) *id* *id* E 3945 f° 547 verso.

(3) Arch. dép. de la Gironde : Mathieu Dargueil, notaire. E 3945 f° 625 recto.

(4) *id* *id* *id* f° 670 recto.

(5) *Sur Frédéric le Grand et sur mes entretiens avec lui peu de jours avant sa mort.* Traduit de l'allemand de M. le chevalier Zimmermann ; in-8°, Lausanne 1790, p. 21. Ajoutons, puisque s'en présente l'occasion, que ce n'est pas le seul produit du Périgord pour lequel le Grand Frédéric avait du penchant, et qu'il tenait en particulière estime les excellents pâtés de Courtois, le fameux cuisinier de Périgueux qui tenait l'hôtel des *Trois Piliers*, mort rue Limogeanne, âgé de 75 ans, le 14 avril 1803. Ses pâtés de six perdrix, de 60 livres au début, furent portés successivement à 78 et 90 livres. Il avait été élu au conseil permanent des communes de Périgueux, lors des élections de mars 1790, quatorzième notable sur 22 à nommer, par 114 voix sur 355 votants.

qui le faisait rechercher par le commerce pour être expédié parfois au loin.

Le 26 octobre 1630, à Bordeaux,

Jehan Soutronye, marchant de brageyrac... p[ar] sa bonne volonté a vendu et par ces p[rese]ntes vend a Jehan durand s[erviteu]r et entremetteur de Joseph Chastaigne bourgeois de la Rochelle illec p[rese]nt stipull[ant] et acceptant savoir est le nombre et quantité de trente tonneaulx de vin du creu de brageyrac, moncuq, Saussignac, montjoucau, lesquels tous trente ton[neaux] led[it] Soutronye a promis et sera teneu rendre et remettre aud[it] durand sur le port et havre de bourg a bord de son navire dedans troys jours apres ce que led[dit] durand aura gouste et merche (marqué) lesd[its] vins plains et aouillez, quictes de tous subsides, sauf les droicts du Roy, et ce moye[nnan]t le prix et somme de dix escus d'or soleil ou en monnoye, au poix de quarante un sols l'escu, laquelle somme led[it] durand sera teneu bailler et payer aud[it] Soutronye savoir est les deux tierces parties en or ou argent et l'autre tierce partie en paiement de ble froment de celluy que led[it] durand a dedans son navire, lequel led[i]t Soutronye a veu, visite et arreste au pris de trente troys sols et demy tour[nois] le boisseau, mesure de bourdeaux, dedans la d livrance du[it] vin ; et a este dict led[it] Soutronye sera teneu attendre son paiement des deux tierces parties d'argent jusques au jour que led[it] durand aura vendu led[it] vin [1] ».

Le 16 mai 1584, Etienne Bonnefont, marchand de Bergerac, confesse devoir au Sieur Etienne Richon, bourgeois et marchand de Bordeaux, « la somme de cinquante escus sol prestee a la grosse adventure sur le navire nomme la Jeane de diepe duquel est maistre Jostin Priol dans lequel navire led[it] bonnefon a charge ainsy qu'il a dict trente six thon[neau]x de vin au port de bourg pour diepe en normandie [2] ».

Le 20 octobre suivant, le même Bonnefont se reconnaît débiteur envers Michaud Richon, bourgeois et marchand de Bordeaux, « absent, mais estienne richon, son frere a ce p[rese]nt et stip[ulant] » d'une même somme de cinquante écus à lui prêtée à la grosse aventure « pour payer et porter du vin qu'il a dict avoir charge au port de Libourne dans le

(1) Arch. dép. de la Gironde : Laurent de Gorces notaire. E 6659 f° 154 recto.
(2) id Mathieu Dargueil, notaire. E 3917 f° 416 recto.

navire nomme la rose de diepe dont Sieur Gillebert Hebert est le maistre [1] ».

En 1605 et le 10 octobre, après les vendanges,

Jean Cheyssac, marchand de Bergerac,... a vendu à Jehan Laufert, bourgeois et marchand de Bordeaux,... cinquante thonneaulx de vin blanqz et cleretz bons, nouveaulx et marchants, du creu de Pritoyre dud[it] Bargerac en bonne fustaille neufve, lesquels cinquante thonneaulx de vin de laquelle qualité, led[it] Cheyssac a promis de livrer a bord de navire au devant la ville de Bourg plains et ouilhes, quictes de toutes coustumes, impositions et avaries et ce dans huict ou dix jours prochains pour le plus tard, dans lequel temps led[it] Laufert... sera teneu les prendre et recepvoir. Toutefoys sy le navire auquel icelly Laufert entend charger led[it] vin n'estoit arrivé au devant lad[ite] ville de Bourg dans led[it] temps en ce cas led[it] Cheyssac promet et sera teneu l'atendre pour cet esfect trois jours plus que du susd[it] temps et neantm[oins] icelluy Laufert promet... d'aller en personne ou envoyer tout p[resentemen]t sur les lieux pour gouster et agreer le susd[it] vin...

Le prix convenu est de 42 livres tournois par tonneau, faisant le total de 2100 livres [2].

3. L'Huile et les Noix

On peut se rendre facilement compte de l'importance qu'eut dans le passé la culture du noyer en Périgord par le nombre des fabriques d'huile de noix mentionnées dans la *Statistique industrielle et manufacturière* de la Dordogne, établie en exécution de la circulaire du 18 août 1811 du Ministre de l'Intérieur, publiée par R. Villepelet d'après les documents des Archives Nationales [3]. Encore ne doit-il pas être fait état dans ce travail de beaucoup de petits moulins à blé doublés d'un pressoir à huile ne fonctionnant qu'au moment de la récolte. On ne doit donc pas être surpris de voir figurer l'huile de noix parmi les exportations du Périgord, de tout temps, pourrait-on dire.

Le 7 novembre 1544,

Estably Emon de Sent Martin, marchand de bergeyrac, lequel a confesse devoir a Jehan bernard le jeune, marchant de bourd[eaulx]

(1) Arch. dép. de la Gironde : Mathieu Dargueil, notaire. E 3917 f° 629 recto.
(2) *id* *id* E 3935 f° 981 recto.
(3) *Bull. de la Soc. hist et archéol. du Périgord*, t. XXXIX, p. 316 sq.

le nombre de cinq quintaux d'huile de noix bonne et marchande, poiz de ceste ville de bourd[eaulx] a cause et pour raison de la somme de dix escus d'or sol[ei]l quest au prix de six livres cinq sols tournoys le quintal. laquelle somme de dix escus d'or sol[ei]l led[it] de Sent Martin a receue sur sur ces p[rese]ntes [1].

En 1613, le quintal d'huile a presque doublé. Jean Cheyssac et Hélie de Nigon, marchands de Bergerac, vendent, le 9 juin, à Guillaume Guérin, de Bordeaux, deux cents quintaux d'huile de noix à douze livres tournois le quintal [2].

Les noix sont recherchées au même titre que l'huile et atteignent, le 15 octobre 1596, le prix exorbitant, en comparaison de celui de l'huile, de vingt écus le quintal.

A este personnell[emen]t estably s[ieu]r barthelemy de fontmartin marchand de bergerac, lequel a vendu par ces p[rese]ntes a s[ieu]r pierre Daguarel, bourgeois et marchand de la... ville de Bourdeaux... le nombre de douze quintaulx, poix de marc, de noix nouvelles, bonnes et marchandes pour et moyennant le prix et somme de vingt escus sol le quintal... montant la somme de deux cens quarante escus [3].

4. Les Châtaignes

Les châtaignes du Périgord étaient en assez bonne réputation pour faire l'objet de la recherche d'une clientèle éloignée.

Le vendredi, 5 octobre 1601, Pierre Martellier, marchand de Bergerac, vend à Josias Franc, marchand de Flessingue en Zélande, le nombre et quantité de deux cents charges de châtaignes du Périgord bonnes, nouvelles et marchandes à compter deux boisseaux, mesure dudit Bergerac, par charge, au prix d'un écu et cinq sols la charge [4].

Le 13 novembre 1602 « Jean Duqueyla, le jeune, faisant tant pour luy que pour autre Jean Duqueyla, son frère, marchand de Bergerac », vend à Corneille de Guynter, marchand flamand, demeurant à Bordeaux, « deux cens charges de chataignes bonnes, nouvelles et marchandes, mesure dud[it] Bergerac... » pour trois livres tournois la charge [5].

---

(1) Arch. dép. de la Gironde : Anthoine Devaulx, notaire. E 4476 f° 583 verso.
(2) *id* Mathieu Dargueil, notaire. E 3944 f° 157 recto.
(3) *id* *id* E 3927 f° 1070 recto.
(4) *id* *id* E 3932 f° 671 recto.
(5) *id* *id* E 3933 f° 772 verso.

Le 14 novembre 1602, le même Corneille de Guynter achète à Berthomier Faucher, marchand de Bergerac, cent cinquante charges de châtaignes « bonnes, nouvelles et marchandes dud[it] Bergerac moytié comble et moitié ras que led[it] Faucher promet et sera tenu bailler aud[it] de Guynter a bord de navire au devant le port et havre de Bourd[eaux] dans le vingt cinquiesme du p[rese]nt moys de novembre [1] ».

La livraison de cette commande n'alla pas, d'ailleurs, sans un léger conflit soulevé, le samedi 30 du même mois, par le batelier qui avait assuré le transport de la marchandise.

Arnault Doucet, m[aîtr]e bastellier du lieu de Creysse près Bergerac en Perigord, parlant à Bartholome Faucher... luy a dict que puys jeudy dernier au matin et deux heures avant jour il seroit arrive au port et havre de ceste ville de B[ordeau]x avec son bateau charge de chataignes pour led[it Faucher, sans qu'icelluy Faucher, ores qu'il aye prins et reçeu dud[it] Doulce lesd[ites] chataignes et d'icelles decharge entierement son bapteau dans led[it] jour de jeudi dernier, ayant receu auleun compte sur le payement de son fret et voiture des d[ites] chataignes, ores qu'il en fut tenu et le dut faire incontinent... a souffert et souffre beaucoup de dépenses. .

Il le sommait de s'exécuter à quoi Faucher répondait que lui-même n'était pas encore payé par le dit de Guynter [2].

5. La Cire

Pierre Paillet, marchand de Bergerac, vend, le 8 février 1602 à Pierre Duvergier, marchand et bourgeois de Bordeaux, « six quintaulx de plus sitant led[it] Paillet en peult recouvrer, de cire du Périgord bonne noble et marchande que led[it] Paillet s'engage à faire porter dans la maison dud[it] Duvergier dans le premier jour du mois de may prochain... » pour la somme de vingt six écus sol le quintal [3].

Et, le 8 mars 1608, Jehan Cheyssac, facteur de Jehan Eyma dit Fregiquel, bourgeois et marchand de Bergerac, vend à Pierre Daguerete, bourgeois et marchand de Bordeaux, « tout le nombre de cires qu'il pourra, bonnes et marchandes

(1) Arch. dép. de la Gironde : Mathieu Dargueil, notaire. E 3933 f° 781 recto.
(2) *id* *id* *id* f° 818 recto.
(3) *id* *id* *id* f° 108 recto.

et non vieilhes et jusques au nombre de trente quintaulx, sy tant il en peut amasser entre cy et la fin du mois d'avril » qu'il devra livrer dans la ville de Bergerac au prix convenu de soixante quinze livres le quintal [1].

On voit par ces deux exemples que le commerce de Bordeaux demandait à ses fournisseurs autant de cire qu'ils pourraient lui en procurer. C'est que les « ciergiers » de Bordeaux avaient à faire face à une importante consommation non seulement de la part des particuliers mais peut-être plus encore de la part des corps constitués. Ne voyons-nous pas, le 1er janvier 1583, Raymond Moras, maître ciergier de Bordeaux, s'engager envers Me Jehan de Chevrier « recepveur des exploictz et amendes de la cour du parlement de bourdeaulx » à lui fournir « toutes les chandelles, flambeaulx, bureaulx cournallieres et chandelles de cire vierge et blanche qui sont et seront necessaires pour le service de lad[ite] cour durant de ce present hiver a commencer dejourdhuy jusques a la fin de decembre an suivant que faut fournir les[dits] flambeaux, chandelles, bureaulx et cournallieres pour distribuer a messeigneurs les presidents cons[eill]ers et gens du roy, autres officiers et ministres de lad[ite] cour ensemble a messieurs les tresoriers et generaux de France establis a bourd[eaux] et autres qui ont accoustume en avoir, ensemble pour les chambres et chapelle du pallais... » Les flambeaux devaient être chacun du poids de deux livres et il devait y avoir six chandelles à la livre. Le prix convenu était de 80 livres le quintal pour les flambeaux de cire jaune et 25 sols tournois la livre pour les chandelles blanches, « poix de marq [2] ».

6. Le Bois

Le bois provenait presque exclusivement du chêne sous la forme de merrain pour la fabrication des futailles ou du châtaignier sous la forme de *carassons*, terme qui est synonyme d'échalas.

Andrieu Aiguilhon et Méric de la Porte, barbier, l'un et l'autre habitants de la paroisse de Sainte-Aulaye « jurisd[ic-

(1) Arch. dép. de la Gironde : Mathieu Dargueil, notaire. E 3938 f° 241 recto.
(2) *id* Jehan de Lancolle, notaire. E 3121 f° 1255 recto.

tion] de Montravel en perigort » vendent, le 8 mai 1549, à Pierre de Salles, marchand et bourgeois de Bordeaux « un millier et demy de merain bon et marchant, garny de fonshaille comme s'ap[par[tient scavoir est demy millier dollé au fin et ung millier a doller... pour vingt francs bourdell[ois] le millier de dolles et le demy millier à doller sinze francs bourdellois dix sols tourn[oys]... [1] »

Le 29 mars 1550, Bernard des Aymons, autre marchand de Sainte-Aulaye, vend à Jehan Branche et Guilhem Delhome, charpentiers de barriques demeurant en la paroisse Saint-Michel de Bordeaux « quatre milliers de barres bonnes et marchandes a barrer barriques... pour quatre francs bourd[ellois] ch[ac]un millier [2] ».

Le 14 janvier 1585, Guillaume du Queyla, marchand de Bergerac, vend à Guillaume de Monon, maître charpentier de barriques, de Bordeaux, « un millier et un quart de millier de merain bon, blanc et marchand tel enfin garni de fonsailles pour barriques de la jauge de Bordeaux... qu'il a promis... delivrer... dans le port de ceste ville (de Bordeaux) dans la feste de pasques prochain venant pour le prix de vingt escus sol le millier [3] ».

Cinq ans plus tard, le millier de merrains est vendu 26 écus au soleil par Olivier Escorchié, marchand de Menesplet (24 octobre 1590) [4] ; et le 24 janvier 1595 il a atteint le prix de 32 écus : il est vrai que pour ce prix Guillem Dupont, le vendeur, devra le livrer à Bordeaux [5].

C'était encore fournir au vignoble bordelais que livrer des carassons.

Le 30 mai 1550, Etienne Yron, marchand de Moncla, vend à Jehan Baille « courratier », demeurant à Bordeaux, le nombre de « vingt un milliers de carrasson de castaing beau,

---

(1) Arch. dép. de la Gironde : Antoine Devaulx, notaire. E 4480 f° 488 recto.
(2) *id* *id* E 4481 f° 21 verso.
(3) *id* : Mathieu Dargueil, notaire. E 3918 f° 31 verso.
(4) *id* *id* E 3922 f° 967 verso.
(5) *id* *id* E 3926 f° 41 recto.

bon et marchants pour le prix de seize sols tourn[oys] ch[ac]un millier [1] ».

C'est au même prix de seize sols le millier que, le 8 mai 1551, Léonard Babut, marchand de la « paroisse de Saint Crepasy [2] pres dordongne » juridiction de Clerans, vend à « noble mons[ieu]r maistre loys de Pontac, conseiller du roy no[tre] s[ir]e en sa court de parlement de bourd[eaulx] vingt cinq milliers de carrassons de castaing » aux mêmes conditions de livraison à Bordeaux [3].

En 1584, le millier de carassons a presque triplé. Le 27 mars, Jean Chassaigne, marchand de « Moladier » [4], vend à Jehan de Barats, bourgeois et marchand de Bordeaux, « vingt cinq milliers de carrasson de castaing bon et marchand pour quarante cinq sols t[ournoi]s chascun millier... [5]. »

Le 11 janvier 1593, c'est pour un écu au soleil et quinze sols tournois le millier que Jehan Chapeau, marchand de Bordeaux, fait prix pour la livraison de cinquante milliers que s'engage à lui fournir Guillem Dupont, marchand de Bergerac [6].

Les galoches firent aussi l'objet d'importantes livraisons au commerce bordelais et, bien que postérieur à la période sur laquelle porte notre étude, nous en donnons l'exemple suivant :

Le 15 février 1666, Géraud Ladoire et Claude Jaubert, marchands de Ribérac, s'engagent à fournir à Isabeau Nozernière, veuve de Jean Nolibour, habitante de Bordeaux, paroisse de Sainte-Colombe, deux cents douzaines de galoches « savoir cent douzaines d'ouvertes et les autres cent fermées », livrables sur le port de Bordeaux, moitié à Pâques, moitié à Saint-Jean, au prix de cinq livres six sols la douzaine [7].

---

(1) Arch. dép. de la Gironde : Anthoine Devaulx, notaire. E 4481 f° 308 verso.
(2) Saint-Capraise.
(3) Arch. dép. de la Gironde : Anthoine Devaulx, notaire. E 4482 f° 429 recto.
(4) Mouleydier.
(5) Arch. dép. de la Gironde : Mathieu Dargueil, notaire. E 3917 f° 283 recto.
(6) *id* *id* E 3924 f° 43 recto.
(7) *id* N. . Douteau, notaire. E 6768 f° 270 recto.

7. Les Porcs

Le commerce des porcs a toujours été une des ressources du Périgord [1]. On exportait ces animaux sous forme de viande abattue, à laquelle on donnait le nom de « lards », ce qui s'entendait de la moitié de l'animal, la tête et les pieds préalablement sectionnés.

Les lards du Périgord étaient suffisamment renommés pour que François Ier, obligé d'envisager une action militaire possible contre son beau-frère, le roi de Navarre, en eût fait faire un approvisionnement important à Mont-de-Marsan.

On nous excusera de rappeler que Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, veuve de Charles III, duc d'Alençon, épousa, le 24 janvier 1527, Henri d'Albret, roi de Navarre, dont elle eut en 1528, Jeanne, la future mère d'Henri IV, et l'on sait qu'au cours de sa rivalité avec Charles-Quint, François Ier, afin de former une alliance plus étroite avec le duc Guillaume de Clèves, l'un des princes les plus puissants de la région rhénane et l'un des ennemis les plus acharnés de l'Empereur, avait formé le projet de l'unir à sa nièce ; mais ce dernier n'avait pas l'agrément des d'Albret et Jeanne, d'ailleurs, ne voulait à aucun prix de ce mari, malgré la contrainte apparente de sa mère qui alla, dit-on, jusqu'à la faire fesser, tout en encourageant sous main sa résistance. Il y eut des scènes de famille violentes. Le Roi menaça. Finalement les fiançailles eurent lieu le 14 juin 1541 et le mariage fut célébré, mais il ne fut pas consommé. Le duc attendit en vain à Clèves sa femme qui, sous prétexte de maladie, restait en France pendant qu'Henri d'Albret nouait avec Charles-Quint des intrigues où il était question d'une invasion de la Guyenne.

François Ier, averti, avait commencé les préparatifs d'une

---

(1) On trouve un écho de cette prospérité commerciale, bien qu'il s'agisse là d'un blâme, jusque dans les délibérations du conseil permanent des communes de Périgueux, où, dans la séance du 29 décembre 1789, « M. Rozier, capitaine en second des grenadiers, rend compte que des soldats portent journellement leurs habits militaires même *pour conduire les cochons à Bordeaux* ». (R. Fournier de Laurière, dans le *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. LXX, p. 81).

expédition, rassemblé des troupes, des vivres qu'il n'eut pas à utiliser, la guerre ayant dérivé vers un autre théâtre. C'est à ces plans que se rapporte la pièce suivante où il est question d'un marchand de Périgueux :

Du XXVI[e] aoust 1544

Estably m[aitr]e Robert Bordes, licencie es droicts, demeurant en la ville de Perigueulx, lequel comme procureur de son père, Blasy Bordes, marchant dud[it] perigueulx, de laquelle procuration la teneur sensuigt.

« Saichent tous p[rese]nts et advenir qu'aujourdhuy premier jour d'aoust mil cinq cens quarante quatre, en la ville de perigueulx, pardevant moy not[air]e royal et les tesmoings bas nommes est comparu le sieur blaise bordes, bourgeois et marchant de perigueulx, lequel nous a remonstre que des l'an cinq cens quarante deux il aurait este deppute commissaire de mener et conduire en la ville de mon de marsan le nombre et quantite de troys cens lardz et autres vivres pour la norriture du roy nos[tr]e s[ir]e, ce qu'il auroy faict, mais parce que le roy n'eust affaire desd[its] lartz, fust dit qu'icelluy bordes les rameneroit au pays pour iceulx vendre et essayer proffict d'iceulx, ce qu'il auroit faict et ramene en la ville de bourd[eaulx] le nombre de troys cens moins deux lardz entiers, lesquels auroict donnes en garde apres estre arrivez au sieur Jehan de Minvielle bourgeois et marchant de la ville de Bourd[eaulx], lesqueulx auroict mis dans son chay, comme appert par son repceu ; et combien qu'il eust mis son debvoir iceulx vendre, toutteſois nauroict trouve homme qui les voullist a prix raisonnable, dont le tout auroict remonstre a messire les commissaires sur ce depputes p[a]r le Roy, lequel rapport ouy et entendu, auroient donne en charge audict Bordes de faire ramener lesd[its] larts en la ville de brageyrac ou iceulx se pourraient aisement vendre et parce que led[it] Bordes ne peu y aller, pardevant nous a constitue et constitue son procureur a ce faire maistre robert bordes, son fiiz, p[rese]nt auquel a donne plein pouvoir de faire ramener en lad[ite] ville de brageyrac lesd[its] lardz comptes au s[ieu]r de Minvielle, luy donner acquit et quittance... faire et traiter auxd[ites] choses que led[it] constituant feroit [1] ».

En conclusion, Robert Bordes vendit à Minvielle soixante-deux lards pour « vingt sols tournois la piesse » et, sans doute, dut faire transporter le restant, comme il était dit, à Bergerac.

(1) Arch. dép. de la Gironde : Anthoine Devaulx, notaire, E 4476 f° 468 recto.

Le 9 février 1584, Jacques Marion, marchand de Bergerac, vend à Etienne Peyteven, bourgeois et marchand de Bordeaux, « quinze quintaulx lard de perigord bons, loyaux, normaux et marchands, males et non verratz que led[it] vendeur a promis et sera teneu de rendre bailher delivrer aud[it] peyteven dans sa maison dans la feste de Pasques prochain venant et plustot si led[it] Marion les envoie... pour trois escus deux tiers d'escu pour chacun quintal, le tout montant la somme de cinquante escus sol sur quoy led[it] Marion a confesse avoir receu avant ces p[rese]ntes dud[it] peyteven quarante escus sol en marchandises de peysonnerie par luy agreees et s'en contenter.... [2] »

Le 3 décembre 1602, Jacques Planteau, un autre marchand de Bergerac, vend aux sieurs Raoul et Jacques de Minvielle, marchands de Bordeaux, « par moytie entre deux, cent cinquante un quintal et demy de lardz de vituailles bons, marchands et bien salles hormis la teste et les pieds rendus en ceste ville (de Bordeaux) pour la quinziesme du moys prochain » au prix de neuf livres dix sols tournois le quintal [3].

Le 30 janvier 1608, le même Planteau et un autre marchand de Bergerac, Jean Cogoul, auquel il s'est associé, vendent à Mathurin Salomon, bourgeois et marchand de Bordeaux, et à Etienne et Pierre de Fossecave, facteurs de Pierre Duvergier, également bourgeois et marchand de Bordeaux

le nombre et quantite de trois cens quintaulx de lardz petits et grands, la quatriesme partie femelle, le tout bon nouveau et marchand, lard de pourceaulx brulles scavoir deux cens quintaulx appelles lardz de vitalhe, les musseaux et pieds dehors et cent quintaulx lardz a la façon de leur pays sans le brusler, que lesd[its] Planteau et Cogoul promettent... le tout bailler... a bord ou dans le bapteau devant le port dud[it] Bergerac dans six sepmaines prochaines... et lesd[its] lards chargés au devant led[it] Bergerac ils viendront et seront conduicts puis les[its] lieux jusques au port et havre de ceste ville de bourd[eaux] aux despens perils et fortunes desd[its] achapteurs et non desd[its] vendeurs... Font lad[ite] vente pour le prix et somme savoir le quintal dud[it] lard desd[ites] vitalhes de dix livres chacun

(2) Arch. dép. de la Gironde : Mathieu Dargueil, notaire. E 3917 f° 165 recto.
(3) *id* *id* E 3933 f° 854 recto.

quintal et l'autre sorte de lardz dessus mentionne de treize livres dix sols aussy le quintal, sur tout lequel susd[it[nombre desd[its] lardz lesd[its] vendeurs seront en outre teneus donner et delivrer auxd[its] achapteurs a bord du bapteau, comme dict est au devant led[it] Bergerac deux pourceaux dud[it] lard de la façon de leurd[it] pays de mesme bonte et qualite que dessus ; pour le payement entier desquels susd[its] trois cens cinquante quintaulx de lardz... lesd[its] achapteurs promettent et seront teneus bailher et delivrer auxd[its] vendeurs en ceste ville de bourd[eaux] scavoir est pour les deux tiers dud[it] payement de la molue [1] parée, bonne et marchande telle qu'icculs vendeurs ont deja veue et agreee en la maison ou le s[ieu]r Salomon reside en la rue de Larousselle et de la grande pille de lad[ite] molue qui sera coupee par le milieu d'icelle grande pille sans faire aulcun choix par lesd[its] Planteau et Cogoul ny aulcun d'eux, au prix de soixante livres le millier de lad[ite] molue... et pour l'autre tiers dud[it] s[ieu]r Duvergier l'ont presentement et effectuellement payé... [2] ».

Le 15 février 1608, trois autres marchands de la ville de Bergerac, Isaac Marteille, Frescarode et Jean Simonnet vendent à Jean Chiron et Gilles Melleret, de Bordeaux, cent cinquante quintaux de lards « pourceaulx et truyes, savoir cent trente quintaulx lardz de vitailhes de pourceaulx et vingt brusles avec tous les os sauf le dessus de la teste et les pieds », dans les mêmes conditions de prix [3].

(*A suivre*) E. Dusolier.

LE QUARTIER DES BARRIS-SAINT-GEORGES A PÉRIGUEUX

(*Suite*)

En 1790, la municipalité de Périgueux demande l'attribution à son profit de la maison de la communauté, du jardin et du pré y joignant. L'estimation en fut faite à 16.000 livres [4].

Le Gouvernement fit l'acquisition de cet ancien couvent en

---

(1) Morue.

(2) Arch. dép. de la Gironde : Mathieu Dargueil, notaire. E. 3938 f° 125 recto.

(3) *id* *id* *id* f° 220 recto.

(4) Arch. dép. Q. 430, n° 150, n° 225. — *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. XXXIII, p. 253, 338.

1834 et y installa l'Ecole normale d'instituteurs, qui fut ouverte le 16 janvier 1835 et s'y trouve encore aujourd'hui.

***

Près de l'Isle, à deux ou trois cents pas à l'Est de la Fontaine des malades, se trouvait le prieuré de N.-D. de la Daurade (la Vierge dorée) [1]. Cette chapelle, fondée par Hélie de Charroux, bourgeois de Périgueux, fut donnée en 1206 (ancien style) à Pierre, abbé de Cadouin et à son abbaye. Cette donation fut peut-être faite en souvenir de Géraud de Charroux, l'un des premiers moines de Cadouin, dont il sera question plus loin. Elle fut acceptée et un certain nombre d'immeubles et de rentes furent octroyés pour l'entretien des moines desservant le prieuré, dont les dépendances propres étaient la Brosse, Fenestral [Fenestreau], Font Colombe, la Grégodie [Crégaudie] et Puech Audy [Puy Audi] [2]. Cette chapelle était située près de la route allant du pont des Menudes à Vergt et du chemin allant de ce même pont à l'église de St-Georges. L'acte de donation précise que cette chapelle était sur la route du chemin de St-Jacques de Compostelle.

Les religieux de la Daurade, en 1307, devaient servir à Raymond Giraudon, bourgeois du Puy-St-Front, une rente de 7 sols pour un fonds situé près du prieuré [3].

Cette chapelle servit de lieu d'internement aux malheureux lépreux, lors de la persécution de 1321, puis de léproserie. Les jardins et maisons, qui en dépendaient à Périgueux, furent baillés à cens dans la deuxième moitié du XIV[e] siècle. Elle existait encore tout à la fin du XIV[e] siècle, mais au début du siècle suivant, le prieuré était désert.

***

A quelques mètres de la fontaine St-Hippolyte, il y avait la maladrerie ou léproserie du même nom, qui relevait de la

---

(1) W. de Taillefer, *op. cit.*, t. II, p. 591. — *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. XLIX, p. 160, 163 (art. de G. Lavergne).

(2) Brugière, *op. cit.*, p. 297.

(3) Maubourguet, *Cartulaire de Cadouin*, p. XXI.

commanderie de St-Lazare. Il n'en reste que deux colonnes engagées dans l'une des façades de la maison sise 4 rue Fontaine des Malades.

Dès 1217, dans une sentence arbitrale terminant le différend qui s'était élevé entre le chapitre et la communauté du Puy-St-Front, d'une part et les lépreux de St-Hippolyte, d'autre part [1], il fut décidé que les lépreux devaient porter sur la poitrine un signe distinctif ou « tartaire » qui rappelle étrangement l'étoile jaune imposée aux Juifs par les Allemands pendant la dernière guerre.

Cette léproserie « Gleiia ou Gleiza San Politi » est citée plusieurs fois dans les Registres de la Charité des XIII[e] et XIV[e] siècles. En 1275, Hélie de Jaufre, chevalier, de la Cité de Périgueux, fait un legs aux lépreux. En juillet 1284, Robert Porta, bourgeois de Périgueux, leur lègue deux deniers [2] ; même legs en 1296, par Etienne de Jovenals, également bourgeois de Périgueux [3]. En septembre 1295, Archambaud III, comte de Périgord, fit un testament, par lequel il légua entr'autres à chacun des lépreux qui ne peuvent travailler de leurs mains et qui résident dans les quatre léproseries situées près de Périgueux (Saint-Hippolyte était du nombre) une tunique, une chemise et des chaussures [4]. En décembre 1310, Hélie de Vitrac, habitant de Périgueux, leur lègue deux deniers de pain. En 1340, des aumônes leur sont distribuées pour la Pentecôte, etc.

Mais cette maladrerie vit de sombres drames au printemps de 1321. Une croyance se répandit parmi le peuple. Les lépreux (mésels ou digetz) auraient empoisonné les puits et cours d'eau pour faire périr les chrétiens. Le Jeudi saint, ils sont arrêtés en masse. Ceux des environs sont conduits à Périgueux, notamment à N.-D. de la Daurade et à St-Hippolyte. On les dépouille, on les enfume, on les torture, on les met à la question, on les brûle vifs. Quant aux

(1) *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. II, p. 272. Etoffe rouge de Tartarie.

(2) *id.* p. 273.

(3) *id.* t. III, p. 440.

(4) *id.* t. II, p. 274.

lépreuses, on les emmure vivantes ! Il ne resta que quelques rares survivants.

Aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, les lépreux, bien que toujours astreints à résider dans la maladrerie, ont une vie plus normale. Ils exercent des métiers, celui de tisserand en particulier, se marient avec des lépreux d'autres maladreries, ont, dans leurs bâtiments, la chapelle St-Lazare, reçoivent les sacrements religieux, etc. [2]

La maladrerie St-Hippolyte, comme tous les établissements du même genre existant en Périgord, avait été réunie à l'hôpital Ste-Marthe, conformément à la déclaration du Roi d'avril 1665. En février 1752, Dominique Dupuy, S^r^ de Monférier, avocat à la cour et syndic de l'hôpital Ste-Marthe de Périgueux, adressa une requête au sénéchal du Périgord. « Il a apris qu'il y a certains fonds et maisons scittués au lieu des Chauchières [3], paroisses de St-Georges et de St-Pierre ès-Liens, composant les maladreries vulgairement appellé « Aux Ladres », et comme par l'édit du mois de mars 1693, les maladreries et léproseries ont été désunies de l'ordre de N.-D. du Mont-Carmel et de St-Lazare et que les revenus en dépendant ont été suivant le même édit apliqués aux pauvres malades dés lieux, pour leur servir de nourriture et d'entretien, que même suivant la déclaration du Roi du 24 août de la même année, si les revenus des dites maladreries et léproseries ne sont pas suffisans pour y établir l'hospitalité, il est ordonné qu'ils seront unis à d'autres hôpitaux où elle est exercée et que, quand même, dit l'article 7 de cette déclaration, quelqu'un serait en possession des dits revenus en vertu de collation ou autrement et par quelque espace de temps que ce fut, Sa Majesté a voulu que le possesseur ne pût pas se prévaloir au préjudice de

(1) Arch. comm. CC. 42 et 43. — Villepelet, *op. cit.*, p. 77 sqq.

(2) Arch. comm. GG. 148 à 164. — Arch. dép. E sup. 6 et 7.

(3) On trouve déjà le nom de *Chauchières* au XIII^e^ siècle dans un Registre de la Charité, en 1479 dans l'Inventaire de Lammary (de Gourgues, *op. cit.*, p. 71) et en 1553, date à laquelle le sergent royal saisit à Jean Montayaud une maison et une « chauchière » (probablement un four à chaux), sises aux barris du pont de Tournepiche, confrontant avec le fleuve de l'Isle et avec le chemin par lequel on va de la ville de Périgueux à Charroux (Arch. dép. B5 2).

l'hôpital des malades ». Le 14 février 1752, le Sénéchal ordonne la mise en possession des biens en question [1].

En 1790, au moment de la mise en vente des biens nationaux, la municipalité de Périgueux demande qu'il lui soit attribué, parmi les biens provenant de Ste-Marthe, « la maladrerie affermée par contrat 220 livres [2] ».

*
* *

Au pied d'Ecornebœuf, surplombant l'Isle, à l'intersection des communes de Périgueux, N.-D. de Sanilhac et Coulounieix, mais sur le territoire de cette dernière commune, se trouve l'un des derniers monuments hospitaliers du Moyen âge. Il s'agit de l'ancien hôpital de Charroux, communément appelé, mais à tort « Maison des Anglais », ou « Maladrerie », car il ne servit jamais de léproserie. Cet édifice, restauré en 1907 par M. Didon et classé comme monument historique, présente de l'intérêt par ses murs percés de portes en plein cintre, ses fenêtres étroites et surtout par ses cheminées et leurs tuyaux extérieurs en pierre, en forme, l'un de tronc de cône, l'autre de tronc de pyramide quadrangulaire [3].

Le livre *de Censibus*, dû au cardinal Censius, devenu pape sous le nom d'Honorius III, dit que vers l'an 1214 ou 1215, l'hôpital de Cornebœuf, nom sous lequel était parfois désigné l'hôpital de Charroux en raison de sa situation au pied de la colline d'Ecornebœuf, payait au pape une redevance d'un mazamutin [4]. Cette redevance pouvait remonter plus haut et par suite la fondation de cet établissement doit être antérieure à 1214 [5].

---

(1) Arch. dép. B. 488, n° 32.

(2) *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. XXXIII, p. 258.

(3) *id.* t. XXXIV, p. 166 ; — t. LIII, p. 137-138 (Communication de M. Lavergne). Dans le *Bulletin monumental*, t. CII (1944), M. Deshoulières a déduit de l'examen archéologique que la construction est du XII[e] siècle, avec des remaniements au XIV[e] et au XV[e] siècle.

(4) *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. III, p. 291. On dit plus souvent marabotin, monnaie du pape.

(5) L'abbé Pécout, *Périgueux*, p. 172, et l'abbé Carles, *Monogr. de St-Front*, note de la p. 66, le donnent comme construit sous l'épiscopat de Guillaume de Nauclars (1180-1338), mais il semble permis de mettre en doute cette affirmation sans preuves ni références.

Cet hôpital s'appelait « de Charroux », du nom d'une famille de riches bourgeois de Périgueux, de laquelle sortait Géraud de Charroux « *de Carofo* » qui, en 1115, était témoin dans la donation d'un manse à Robert d'Arbrissel, fondateur de Fontevrault et de Cadouin, par Augier de Mussidan et Arnaud de Montanceix et, en 1124, devenu moine de Cadouin, assistait Henri, abbé de Cadouin, dans une donation qui lui était faite par Mainard de Beynac et Arnaud de Montanceix [1]. C'est à cette famille qu'appartenaient Hélie de Charroux, qui donna à l'abbaye de Cadouin, en 1206, le prieuré précité N.-D. de la Daurade ; Guillaume de Charroux, « comandadre et governadre del dich espital », avant 1247 [2], et Hélie de Charroux, « *de Carroffio* », consul de la ville de Périgueux en 1302 [3].

En 1296, Etienne de Jovenals, bourgeois du Puy-St-Front, lègue aux malades hospitalisés deux deniers de pain [4]. En décembre 1310, Hélie de Vitrac, habitant de Périgueux, leur fait le même legs ; le 7 septembre 1311, autre legs de Jean de Saint Quentin, également habitant de Périgueux [5] ; en 1382, Guillaume de Grimoard, damoiseau de Grignols, leur lègue deux sols, etc.

Mais « l'hospice de Charroux, à cause des désastres et des mortalités des guerres, [la guerre de Cent ans] voit sa maison et ses biens réduits presqu'à la ruine, au point que l'on n'y trouve plus ni lits, ni autres choses nécessaires pour le service des pauvres, qui y arrivent de jour en jour. Demande [au pape] d'indulgences et d'aumônes (24 mai 1419) [6] ». De nouveau, le 3 janvier 1438, on se plaint « de la désolation... de l'hospice de Charroux, où l'on a donné de tous temps l'hospitalité aux pauvres pélerins et autres voyageurs ».

On trouve encore, au XVI[e] siècle, des « commandeurs » ou « précepteurs » de Charroux, Jean Thibaud et Etienne

(1) J. Maubourguet, *Cartulaire* cité, p. 4 et 15.
(2) Arch. comm. GG. 176 (extr. par M. Lavergne, dans *Lou Bournat*, t. VIII, p. 329-330).
(3) Arch. comm. CC. 148.
(4) *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. III, p. 440.
(5) *id* t. II, p. 448.
(6) *id* t. XLII, p. 202.

Galopin, au début du XVII[e] siècle, « l'hospitalier » Guillaume Dexidour [1]. Puis la commanderie de Charroux est réunie à l'hôpital tenu par les sœurs de Ste-Marthe, conformément à la déclaration du Roi d'avril 1665.

***

Dans les temps modernes, deux institutions charitables ont été fondées à St-Georges : l'établissement dès Petites sœurs des pauvres, occupé depuis le 22 janvier 1868 [2] et dont la chapelle fut bénite le 18 juillet 1872 [3] et la Crèche Magne, installée en 1920 dans la maison natale de l'ancien ministre.

***

Sur la rive gauche de l'Isle, au delà du pont de Tournepiche, tout à côté de l'endroit où fut fondé le couvent des Récollets, il y avait le cimetière des pauvres [4], ou grand cimetière, qui fut bénit vers 1118 par l'évêque Guillaume d'Auberoche.

Le C[te] des Cars, lieutenant du roi Charles IX, permit, en 1567, aux Calvinistes d'enterrer leurs morts dans ce cimetière, à la grande exaspération des catholiques qui entravèrent cette décision par tous les moyens. Devant ces violents incidents, le M[is] de Villars, lieutenant-général en Guyenne, intima aux protestants l'ordre d'acheter un terrain et de le clore de murailles. Une ordonnance de Charles IX, donnée à Blois le 10 novembre 1571, confirme cette décision, mais autorise, pendant la période des travaux, l'enterrement des protestants « au dict cymetière des Paouvres ». On n'y enterra plus personne désormais. M[gr] Le Boux, évêque de Périgueux, par ordonnance du 20 janvier 1673, déclara le cimetière pollué et profané. Le chapitre de St-Front en transféra, en 1687, la propriété à la ville, qui y créa des marchés, puis le revendit en 1786.

(*A suivre*) Albert Granger.

---

(1) *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. LIII, p. 138.
(2) R. Benoit, *op. cit.*, p. 169.
(3) Abbé Carles, *Titulaires...*, p. 26.
(4) Le P. Dupuy, *op. cit.*, t. II, p. 32. — *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. XXI, p. 251-254 (art. de Dujarric-Descombes). — *Livre vert*, p. 62 et 66. — Arch. comm. GG. *passim*. — Arch. dép., G. 96.

NÉCROLOGIE

Annet DUBUT

La Société historique et archéologique du Périgord vient de perdre l'un de ses membres les plus actifs et les plus aimés.

Annet Dubut, naquit le 6 avril 1867, à Cumond, d'une très ancienne famille dont plusieurs membres furent des soldats distingués et des magistrats très populaires. Dès l'âge de cinq ans, Annet Dubut fréquenta successivement les écoles primaires de Saint-Antoine et de Saint-Privat-des-Prés, sans oublier les cours supplémentaires de l'abbé Augustin Vincent, curé de Cumond et ami de la famille. A 12 ans, le jeune Annet Dubut obtenait le certificat d'études et fut admis, quelques mois plus tard, au petit collège d'Aubeterre. Le 1er octobre 1883, il entrait à l'Ecole normale d'instituteurs à Périgueux.

Titulaire des brevets académiques, il occupa successivement les postes à Périgueux (Ecole du Toulon), Sorges, Nontron, Saint-Laurent-des-Hommes, Ribérac et Saint-Antoine-de-Cumond. Etant dans ces deux dernières localités, il professa l'Agriculture à l'Ecole primaire supérieure de Ribérac, après avoir obtenu, en 1892, ce titre spécial de professorat.

Ce fut à cette époque que le goût d'écrire se manifesta chez Annet Dubut. Il commença par traiter, dans les journaux locaux du département, de la reconstitution des vignobles détruits par le phylloxéra et de la culture du tabac en Dordogne. Puis ce fut une fort intéressante série d'articles également relatifs à l'agriculture, puis à la politique, à l'histoire régionale, à l'archéologie, ainsi qu'aux scènes de la vie paysanne.

Parmi les ouvrages d'histoire locale parus en librairie nous pouvons citer : *Un Prêtre Constitutionnel du Périgord et de l'Angoumois, l'abbé Vincent Fournier ; (1910) Les Ateliers de Salpêtre ; (1911) Evénements Religieux dans le Ribéracois ; (1912) Troubles Religieux dans le Ribéracois ; (1912) Les Ecoles Primaires sous la Convention ; (1913) La Muscadière, Fontaine Souterraine d'Aubeterre ; (1913) Les Cluseaux d'une Région Ribéracoise ; (1914) Les Guerres de Religion dans le Ribéracois ; (1914) Les Volontaires de Ribérac pendant la Révolution Française ; (1915) Le Clergé Ribéracois pendant la Terreur ; (1932) Un Maire et Ancien Noble du Ribéracois exécutés pendant la Terreur : Guy Gouaud et Léonard de Belhade (1933).*

Annet Dubut fut également un conférencier très goûté et très applaudi. *Les Amants de Venise* (George Sand et Musset), *Le Centenaire*

de Mistral à Ribérac, Une Excursion Historique et Archéologique à Ribérac et les environs, recueillirent de chaleureux applaudissements en même temps que les éloges de toute la Presse.

En plus de ces diverses publications et conférences, Annet Dubut a donné plus de cinquante articles aux journaux de l'époque et a eu l'insigne honneur de siéger parmi les membres du Comité départemental d'histoire économique de la Révolution française.

Grand psychologue et observateur bienveillant de nos sympathiques et valeureuses populations rurales, il nous a également laissé une série d'études écrites dans la langue savoureuse de notre région, parmi lesquelles nous devons citer : *Lou Doublaou Milou ; (1911) La Calibistrie ; (1912) Lou Vouyage de Larbi à Paris ; (1912) Lou Guerrier Neston ; (1916) Lou Pierre de la Zano ; (1925) Lou Canard Cagouillard ; (1924) Moussur Jacotot e soun Vesinage ; (1930) Lou Brigadier Zidor e soun Casernoment ; (1934) Lou Curet Finor e soun Meriller.* Ces contes patois ont connu, en leur temps, un immense succès.

L'ensemble de ces vastes travaux a valu à leur auteur les plus flatteuses distinctions : onze médailles de bronze, d'argent et d'or, les croix d'officier du Mérite agricole et de l'Instruction publique en ont été la récompense officielle. Le ruban rouge aurait dû y être ajouté.

Au terme de sa carrière enseignante, Annet Dubut se retira dans son cher Ribérac dont il connaissait l'histoire de chaque pierre. D'une nature toujours très active et jouissant d'une excellente santé, le maître ne manqua pas de continuer son apostolat en créant une sorte de cours public à l'usage des personnes susceptibles de s'intéresser à toutes les applications de la géométrie rurale.

En 1930, il fut désigné, en qualité d'inspecteur, pour l'organisation de la défense contre le doryphore, ce redoutable fléau de l'agriculture qui faisait alors ses premières apparitions dans le Nontronnais. Ces multiples occupations n'absorbaient cependant pas entièrement l'activité toujours débordante de Annet Dubut. Notre Bulletin et *Le Ribéracois* peuvent en témoigner.

Les douloureux événements nationaux qui se sont déroulés de 1939 à 1945, devaient mettre un terme définitif à l'activité de notre vénérable ami. Bien que dispensé du service militaire, en vertu de son engagement décennal dans l'Enseignement, Annet Dubut a toujours professé un véritable culte pour la patrie. Il a eu la grande satisfaction de voir son unique fils, M. Maxime-Roger Dubut, prendre sa retraite avec le grade de commandant, après avoir été un chef très distingué des Services géographiques de l'armée du Maroc. Il a eu également la légitime fierté de voir son petit-fils, René Dubut, avec

le grade de capitaine, étant à peine âgé de trente ans. Ce petit-fils tant aimé, ce jeune officier destiné au plus brillant avenir devait hélas ! tomber glorieusement pour la France, le 30 septembre 1944. Cette effroyable nouvelle ne fut connue à Ribérac que trois mois plus tard. Le 30 décembre Annet Dubut, brisé par la douleur, notait sur son carnet journalier : « M. Palus nous dit à la maison ce qui en est, et nous montre la copie de la lettre du général Leclerc et du général Patout, faisant les éloges de leur capitaine disparu. Alors, tout est bien fini : Les espérances sont brisées ; il faudra vivre à présent avec des souvenirs ». Mais il ajoute aussitôt, à l'adresse de ses enfants : « Notre pauvre René n'est plus de ce monde, mais son âme généreuse et sublime ne mourra jamais en nous. Son sacrifice ne sera pas vain et les générations futures en recueilleront le fruit. Recueillons, dès maintenant, tout ce que nous pourrons, au sujet de sa vie militaire, pour le transmettre à la postérité. Ce sera là notre suprême consolation. Maintenant, un point essentiel : c'est de ne pas nous laisser abattre par le malheur... »

Annet Dubut nous a quittés le 1er mars 1948. Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 4 mars, à Ribérac. De pieux hommages lui ont été rendus. Au cimetière, M. Jean Dumas, directeur d'école, a évoqué la belle figure du maître disparu et salué sa famille au nom du corps enseignant de l'arrondissement et de l'Académie. Puis, le médecin-colonel Emile Dusolier, vice-président de notre Société, a adressé, au nom de celle-ci, un amical adieu à celui qui fut « l'un des membres les plus actifs de notre Société, non seulement par le nombre de ses communications, toujours si richement documentées, mais encore par ses assiduités aux séances et par l'intérêt qu'il portait à sa prospérité en recherchant avec un zèle dont on doit le louer à grossir le nombre de ses adhérents. »

La mémoire vénérée du paternel et bienveillant professeur vivra, longtemps encore, dans le souvenir reconnaissant de tous ses élèves. Ses nombreuses publications d'histoire locale resteront une source précieuse de documentation pour les chercheurs de l'avenir ; mais c'est uniquement dans l'œuvre patoise de Annet Dubut que nous retrouverons sa véritable personnalité intime. C'est là, et non ailleurs, que son ardente nature et son inépuisable bonté naturelle se sont données libre cours. Toute cette œuvre, au style humoristique et simple, parfois sainement rabelaisien, sera toujours d'actualité, car elle ne cesse de tendre vers un idéal d'amour loyal et généreux, de noble patriotisme, de tolérance réciproque, de mutuelle compréhension et de concorde sociale.

Nous ayant ainsi légué le meilleur de lui-même Annet Dubut continue, par delà le tombeau, de nous distraire, de nous élever, de nous rendre meilleurs. Nous lui en exprimons, ici, notre très vive et très affectueuse gratitude.

Gabriel PALUS.

VARIA

L'ÉGLISE DE LA CITÉ EN 1808

D'une pétition présentée le 14 février 1808 par plusieurs notables habitants de la commune de la Cité près Périgueux, il résulte que l'église avait subi des « dégradations infinies..... occasionnées par l'abandon de la couverture, qui manque tout le long du parpin du côté du midi, et en plusieurs endroits, ce qui fait que l'abondance des eaux qui croupissent la voute depuis environ quinze ans, s'échappent au travers du cartellage, finiraient par endommâger ladite voute, et produiraient son écroulement, par la décharge des bois de charpente et de chauffage, sans aucune précaution, par l'introduction des charriots et charrêttes qui y penêtrent journellement, par les secouces que produisent au pavé les coups de bombes et de coignée que l'on y donne continuellement pour la refente du bois de chauffage, enfin pour l'enlèvement du pavé pour préparer le spectacle d'équitation, sans que les fournisseurs dudit Mazarin aient daigné le faire rétablir ».

Les pétitionnaires demandaient en conséquence au Préfet de les autoriser à faire les réparations les plus urgentes à la pauvre église. M. Wigrin de Taillefer, qui n'était pas encore l'auteur des *Antiquités de Vésone*, avait bien voulu dresser le devis estimatif ; Messieurs Lacombe, Château et Lapeyrière, chirurgien, étaient chargés de recueillir les souscriptions volontaires.

Messieurs Annet Cœuilhe, Roche-Andrimond et Lacombe reçurent mission de se rendre auprès du Préfet pour le prier de prendre en considération leur demande et mettre fin à l'isolement où languissait dans l'ignorance cette partie de la ville depuis plusieurs années, faute d'instruction pastorale.

(Acte reçu Raymond Lamy, notaire, aux archives départementales.)

G. L.

Le Directeur, G. LAVERGNE.